

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus
Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province de
Brabant Wallon

N° 18

3^{ème} ANNÉE

PRIX : Fr. 3.00

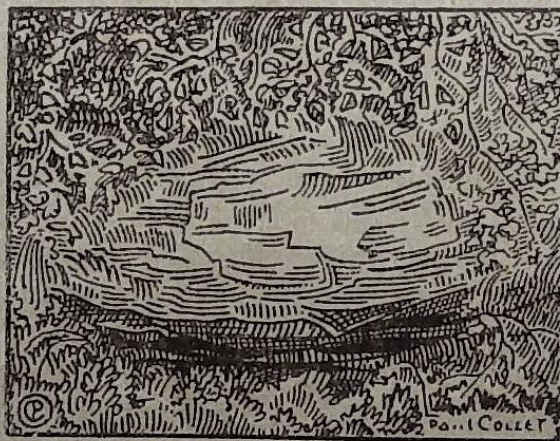
1924 -- N° 18

BULLETTIN

du Service Provincial de Recherches Historiques et Folkloriques

FOLKLORE BRABANÇON

Bruxelles, 12, Vieille Halle aux Blés



La « pierre qui tourne » à Beaurieux (Court-Saint-Étienne),
d'après un dessin de M. P. Collet.



Dit tijdschrift verschijnt ook in 't Vlaamsch; voor
de intekening op de Vlaamsche uitgave gelden
dezelfde voorwaarden.

398

(493.2)

FOL

F

2245

PRÉSIDENT (VOORZITTER) : M. Charles... député permanent (bestendige afgevaardigde).

SECRÉTAIRE (SECRETARIS) : M. Albert Marinus.

MEMBRES (LEDEN) : MM. Closson, conservateur au Musée du Conservatoire de Bruxelles (*bewaarder van het Museum van het Conservatorium van Brussel*), De Bruyn, avocat (*advokaat*), de Munck, archéologue (*oudheidkundige*), Despret, de Nivelles, Didier, Frédéric, archiviste de l'Etat (*Staatsarchivaris*), Lindemans, conseiller provincial (*provincieraadslid*), Sander Pierron, homme de lettres (*letterkundige*), Smets, professeur à l'Université de Bruxelles (*professor aan de Brusselsche Hoogeschool*), Is. Teirlinck, membre de l'Académie flamande (*lid der Vlaamse Academie*), Vaes, architecte (*bouwkundige*).

Correspondants. — Briefwisselaars.

AERSCHOT : M. Fonteyn, architecte (*bouwkundige*).

ASSCHE : M. Cricq, Lucien, 18, rue de l'Aurore, Bruxelles.

ATTENRODE-WEVER : M. Louis Chaltin, brasseur, à Glabbeek (*brouwer*).

BECQUEVOORT : M. Hendrik Claes, instituteur (*onderwijzer*).

BETECOM : M. Vissenaekens, instituteur (*onderwijzer*).

BEYGHEM : M. Tilemans, curé (*pastoor*).

BIERBEEK : M. Jacobs, curé (*pastoor*).

BIEZ : M. Emile Benoit.

BOMAL : M. Jules Grenier, géomètre du cadastre, à Jodoigne.

BONLEZ : Comte Arnold Du Monceau de Bergendal, bourgmestre.

BOORTMEERBEEK : M. Van Gorp, docteur (*geneesheer*).

BRUXELLES (BRUSSEL) : MM. Henri de Bosschere, major retraité (*rustende majoor*), professeur honoraire à l'École de guerre (linguistique, étymologie) (*eereprofessor aan de Krijgsschool, taalkennis, woordafleidkunde*); mologie); (eereprofessor aan de Krijgsschool, taalkennis, woordafleidkunde); Alphonse de Mar-Cosyn, conseiller communal (*gemeente raadslid*); Alphonse de Mar-nelle, toponymie (*plaatsnamenkunde*); Foncke, professeur à l'Athénée d'Ixelles, docteur en philologie germanique (*leeraar aan het Atheneum van Elsene, doctor in germaansche philologie*); Gilmont, commissaire d'arrondissement (*arrondissementsschiff*); Th. Jamar, licencié en sciences sociales, instituteur (*licentiaat in maatschappelijke wetenschappen, onderwijzer*); Minnaert, professeur à l'Institut des Hautes Etudes; Aug. Vincent, toponymie (*plaatsnamenkunde*).

BUYSINGHEN : M. le baron de Kerckhove d'Exaerde, bourgmestre (*burgemeester*).

CEROUX-MOUSTY : M. Henri Rousseau, conservateur des Musées royaux du Cinquantième, à Bruxelles.

CORBAIS : MM. Ploegaerts, curé (*pastoor*) et Bourguignon, instituteur (*onderwijzer*).

CORTENBERG : M. Van de Wijer, professeur à l'Université de Louvain.

COURT-SAINT-ETIENNE : M. Minne, Adrien.

DIEGHEM : M. De Coninck.

DIEST : M. G. Van Oostveldt, architecte.

DILBEEK : baron de Viron, bourgmestre (*burgemeester*).

DION-LE-VAL : M. Henri Snappe, instituteur (*onderwijzer*).

FORFST : MM. Albin Charlier, conseiller communal; Hector Maertens.

PE : MM. Brunard, sénateur (*senator*); Jules Dewert.

ERBEMPDE : M. Louis Chaltin, brasseur (*brouwer*).

N : Rév. chanoine Delestré, archiviste de l'abbaye.

z, conseiller provincial, notaire honoraire (*provincieraadslid, notaris*); M. Van den Weege, inspecteur cantonal (*kantonaal inspecteur*).

M. le baron de Troostembergh, ancien bourgmestre,

héraldique.

MM. De Witte, Cam., bourgmestre (*burgemeester*);

Nols, prélat de l'abbaye de Parc (*prelaat der*

ree).

M. Willemziers, curé (*pastoor*).

M. Bourguignon, instituteur (*onderwijzer*).

M. Gerondal, secrétaire communal (*gemeentes*

NE: MM. Borlée, architecte; De La Haut; Oscar

in. curé (*onderwijzer*); C. Gil'

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE :

Expressions des joueurs de cartes. — La chapelle de l'Ermitage à Hekelgem. — Le pain de la Madeleine à Boutersem. — Le charlatan des places publiques. — Le relais d'Arconati, à Anderlecht. — Folklore de Beaurieux et du Ruchaux à Court-Saint-Etienne. — Notes d'archéologie et de Folklore. — Fiesse des vis tchapias (Fête des vieux chapeaux). — Quelques coutumes populaires à Thollembeek.

Expressions des joueurs de cartes

Enfants, nous nous asseyions à deux sur un banc, de préférence à califourchon. Nous tenions chacun la moitié d'un jeu de cartes dans la main gauche, les figures tournées vers la paume. L'un après l'autre, nous retournions une carte. Celui dont la carte était supérieure à celle de son partenaire, relevait les deux. Etaient-elles de même valeur, on en jetait deux autres. Parfois, il fallait en retourner cinq ou six pour trouver le maître. Alors, nous étions là, haletants, dressés sur nos ergots, et criant à tue-tête : « Coqs à bataille », coqs en bataille. De là vient la désignation de ce jeu enfantin. Si l'un de nous avait tout perdu, il était *cinsi ruiné*; l'autre lui octroyait généreusement la moitié de ce qu'il possédait et la partie recommençait indéfiniment, jusqu'à ce qu'ennui s'ensuive.

Adolescents, les sages s'attablaient chez leurs parents avec des amis du voisinage; les sentimentaux allaient s'installer chez leur « bonne amie » et s'asseyaient à côté de « leur coum'ere ». On jouait au *mariage*. Le beau mariage consistait à montrer le « roi » et la « dame » d'atout; un gros mariage était le « roi » et la « dame »; le petit mariage, c'était la « dame » et le « valet ». Une couleur désignée indiquait les atouts, appelés partout *triumphes*. Celui qui jetait un atout, avait tout, et, triomphant, relevait les cartes lancées sur la table par les autres joueurs; il faisait la *levée*, relevait le *tir* ou le *pli*.

Les plus dégourdis se rendaient au cabaret. On y faisait des parties à quatre, six ou huit joueurs. La partie était à deux *manches* avec *belle*, avec *revanche* ou « sins r'vindche ». Le plus instruit avait l'*croys*. Avec la craie, il traçait sur une planchette ou sur une ardoise cinq ou sept lignes horizontales qu'il coupait en deux par un trait vertical. A chaque distribution, la partie qui « avait été »

20

FRW 2245

398
(493.2)
FOL

H

effaçait une ligne; elle en supprimait le double si l'adversaire ne faisait aucune levée. Ceux-là étaient « dop », doubles.

Lorsqu'après avoir « été », on était battu, une ligne était ajoutée avec l'ornement d'un beau zéro. Celui-ci s'appelait « ène couye », d'où vient le nom du noble jeu de « couyon », dont il est question ici. Ceux qui se piquaient de ne pas braver l'honnêteté dans les mots disaient: *in ornèmint, in agrèmint*. Ce zéro se nommait aussi: *ène mastelle, ène tonne*; à Ottignies: *on bolau*. C'est le boulaou de Genappe, soit le boulot, petite boule ou caillou roulé en silex.

Au jeu de whist, il était interdit de faire pressentir « son jeu ». Sinon l'adversaire vous rappelait que « whist veut dire silence ». On était plus libre au piquet, appelé piquet *voleur*, on sait trop bien pourquoi. La monotonie du jeu et le silence étaient souvent rompus par une expression plaisante. Trois « valets » étaient annoncés ainsi: « *twè pourteu d'soupes* (Genappe), *mougneu d'soupe* (Corroy-le-Grand), *domestiques* (Genappe), « *twè sots* » (Ottignies).

Les « rois » étaient les « mangeurs du peuple »; une « as » devenait *ène femele dè live*, une femelle de lièvre, (une hase) à Ottignies. Trois « dames » se disaient « trois madames » ou « trois *bauchelles* », féminin de bachelier (Genappe).

Une tierce au neuf est dite « tierce au vinaigre » ou « aux fines herbes » (à Genappe), « tierce fine » à Ottignies, où une quinte avec plus de cinq cartes se nomme « une cinquième allongée ». Les trèfles sont des *caloufes*, à Genappe, de leur nom wallon. Les « piques » sont des *pailles* (pelles, à cause de leur forme) ou des « pales ».

Dix points se marquent par 1; les 1 s'appellent des *bastons, des bastons pou d'aller à gayes* (des bâtons pour abattre des noix). En voyant une suite de 1 on dit à Genappe, *il ara branmin des gayes ès n'année-ci* (il y aura beaucoup de noix cette année). Quand quelqu'un a laid jeu, le spectateur lui dit: *el mèd'cin qui a vu vo n'urine a dit qu'vo s'astè bé malåde* (le médecin qui a vu votre urine a dit que vous étiez bien malade) (Genappe).

Quand on ne « rentre » pas dans les cartes de son partenaire et qu'il vous en fait reproche, on répond: « *o n'les*

sin nî; cé nî des tripes » (on ne les sent pas; ce ne sont pas des tripes) (Genappe). Perdez-vous beaucoup, vous vous entendez dire: « *vo avé d'vu passer su ène mauvaiche tèpe* » (vous aurez passé sur une mauvaise herbe). A celui qui va être « capot », on crie: « *Tèné vou bé, vo n'tchairé nî; ou: tène vou à les couches* » (Tenez-vous bien, vous ne tomberez pas; tenez-vous aux branches).

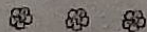
Qui joue du « cœur », dit: « Du cœur, qui n'en a pas, en meurt », ou: « *Enfant de cœur ne périt jamais* ». Souvent, le partenaire répond, surtout s'il jette une carte plus haute: « *Je l'ai toujours entendu dire ainsi* », ou bien: *m'père mell'a toudi dit* (mon père me l'a toujours dit).

Le joueur qui veut faire tomber les atouts « bat ou tape atoutte » en criant: « *Attention! o va skeur el pruni ou l'proni* » (on va secouer le prunier). Les atouts s'abattent sur le tapis comme des prunes mûres. Si la moisson n'est pas suffisante, il « rebat atoutte » disant: « *I n'a k'ça! O va r'binchi!* » (Il n'y a que cela! On va redoubler (rebisser?) ou rebattre (r'buchi?).

Je n'ai jamais vu qu'Horace et son ami, le gros Eugène, jouer à l'« *asmosias* »(1), jeu de piquet plus compliqué, qui nécessitait les 52 cartes du jeu de whist.

Ne trouve-t-on pas que toutes ces expressions sont comme le reflet du caractère des populations wallonnes, joviales, ironiques, même un peu frondeuses?

J. DEWERT.



La chapelle de l'Ermitage à Hekelgem.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la notice que M. J. Van Es consacre à la chapelle de l'Ermitage, à Hekelgem, et à son pèlerinage (2). Qu'il me soit permis de la compléter. En effet, il se trouve, dans les collections de la bibliothèque de l'Université de Gand, un cuivre gravé, incomplet, d'un drapelet de pèlerinage, sur lequel M. Paul Bergmans, le savant conservateur de ce célèbre et riche dépôt, eut l'obligeance d'appeler mon attention, lorsque je préparais mon ouvrage sur « Les Drapelets de pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins ». Ce cuivre m'intéressait d'autant

(1) En flamand: *Smousjas*.

(2) Voir *Folklore Brabançon*, 3^e année, p. 102.

plus que j'en possédais parmi mes drapelets un report lithographique. Il avait été acquis par feu M. Van der Haeghen, l'illustre bibliographe gantois, il y a de bien longues années. A Gand, on ignorait à quel lieu de pèlerinage il se rapportait, et mon report lithographique, dont j'ignore, encore aujourd'hui, la provenance, ne portait aucune indication. Je parvins à localiser le drapelet, grâce surtout aux armoiries de l'abbaye d'Afflighem, qui y figurent dans l'angle supérieur, à gauche: c'était celui de la chapelle de l'Ermitage à Hekelgem, et c'est donc sous cette localité qu'on en trouvera la description dans mon travail.

De gauche à droite, le drapelet représente, au milieu d'un paysage boisé, la chapelle de Notre-Dame. A gauche, et plus rapproché du spectateur, on a un autel en plein air avec retable de forme contournée. Le pleincintre de la niche qui repose sur deux colonnes torsées, est orné au milieu d'un angelet et, sur les côtés, de guirlandes de fruits; sa corniche est surbaissée. Marie est couronnée, habillée d'une robe sans taille et d'un manteau; elle tient de la main droite l'enfant Jésus, de la gauche le sceptre. Deux chandeliers allumés sur la table d'autel. Deux frères prêcheurs, un gentilhomme portant l'épée et l'éperon et accompagné de sa dame sont à genoux, au pied de l'autel. Au premier plan, deux autres pèlerins. Vers le milieu du drapelet, au second plan, un religieux hissé sur le tertre du chêne, qui abrita primitivement l'image miraculeuse, présente celle-ci à la vénération de la foule. De-ci, de-là, un pèlerin le drapelet en main. Au premier plan, deux paysannes, l'une portant une cruche sur la tête et ayant un panier au bras, s'approchant de l'autel. Une mare d'eau au tout premier plan.

Au bas de la gravure, sous l'encadrement, cette inscription: *Lof MARIA die wilt wesen, aengeroepen inde Cluys: En van kortsen gansch genesen sendt vee* (à compléter ainsi: *l'segen in uw huys.* (Loue Marie qui désire être invoquée à l'Ermitage et, en te délivrant tout à fait des fièvres, répand beaucoup de bénédictions sur ta maison.)

Gravure en taille-douce du xvii^e siècle, dont l'angle droit a disparu, à double encadrement, non signée. Hauteur, 192 millimètres. Base de la partie conservée de la planche, 232 millimètres.



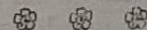
Fragment de l'ancien drapelet de la chapelle d'Hekelgem (collection de M. Van Hourck.)

Les historiens d'Afflighem rapportent que l'ermitage a été habité par le bienheureux Rodolphe, un moine surnommé le Taciturne, parce qu'il garda le silence, d'après quelques-uns, pendant sept ans, d'après d'autres, pendant seize ans. On raconte aussi qu'il opéra nombre de miracles; entre autres, il éteignit un grand incendie, rien qu'en faisant le signe de la croix. Il a été enterré dans la chapelle.

Les eaux de la source qui coule à quelques pas du sanctuaire guérissaient, dit-on, les fièvres malignes. L'eau réputée miraculeuse est utilisée surtout pour les maladies des yeux.

J'ai fait tirer quelques exemplaires de ce drapelet. Il m'en reste un que je suis heureux d'offrir au service provincial.

EMILE-H. VAN HEURCK.



Le pain de la Madeleine à Boutersem.

(Traduction.)

Il y a quelques années encore on entretenait cette fondation le jour de la Sainte-Madeleine (21 juillet), la messe de la Madeleine était dite à Butsel, et chaque ménage des deux paroisses (Boutersem et Butsel) représenté dans la messe recevait un petit pain de seigle; les deux curés recevaient chacun un pain de froment, de même que le bourgmestre et les échevins.

Certaines années, on pouvait cuire les pains de la Madeleine avec du nouveau grain, et cela était soigneusement noté au calendrier des paysans (1). Personne n'a jamais pu apprendre combien de blé devait être transformé en pain, mais les pains devenaient naturellement plus petits à mesure que le nombre des ménages augmentait. Déjà dans les premières années après 1870, ce n'étaient plus que les pauvres gens qui allaient prendre leur pain, de même des gamins qui jouaient avec leur pain et rarement le portaient à la maison.

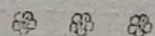
Tant que vécut le baron de Biesme et tant qu'il resta propriétaire des anciens biens du château, cette coutume a été entretenue.

(1) Sainte Marie-Madeleine est la patronne des navets.

Mais quand celui-ci eut vendu le château, il y a quelque vingt-cinq années, la fondation disparut. Je n'ai pas pu découvrir plus au sujet de l'origine de ces pains, mais je suppose que celle-ci doit être cherchée dans les biens du « Crommen Herinck » (1).

A cet endroit, il y avait, au xvi^e siècle, un hôpital — pour les lépreux probablement — auquel appartenait une vingtaine d'hectares de terres arables et de bois, et auquel était annexée une chapelle consacrée à l'Annonciation de Marie et où la messe était dite une fois par semaine. Les anciens barons de Boutersem l'avaient fondée probablement, car les dîmes du « Krommen Herenth » revenaient à l'église de Butsel (à l'origine, une chapelle d'un château-fort érigé dans le jardin de l'hôpital). Quand l'hôpital n'eut plus de malades, les barons voulurent saisir les biens. Le jugement des autorités n'accorda rien au baron, la commune reçut 10 hectares, les pauvres de Boutersem et de Butsel, 5 hectares (pour chaque groupe). Au « Krommen Herenth », ces barons possédaient une ferme, d'après l'historien Wauters (2), grevée de charges religieuses et de distributions aux pauvres. Ne serait-ce pas là l'origine historique des pains de la Madeleine?

CL. BUVÉ.



Le charlatan des places publiques

La crédulité est un attribut qui distingue
l'homme de la bête.

D^r V. RDO.

Au mois d'août de l'année 1883, se présentait à ma consultation un homme d'une quarantaine d'années, marchant assez péniblement, le tronc incliné, serrant sa région lombaire de la main gauche largement ouverte. « Docteur, dit-il, tâchez de me débarrasser de mon lumbago et, si possible, séance tenante, car demain, après la grand'messe, nous donnons sur la place du Marché notre première représentation, et je devrais absolument pouvoir danser sur la corde... »

(1) En réalité Krommen Herenth ou Krommen Hericht (charme). Par étymologie populaire le mot est devenu herinck.

(2) Voir *Histoire des communes belges*; canton de Tirlemont, Boutersem, page 133.

Le lendemain, désirant me rendre compte de l'effet de la médication et du talent de saltation de mon patient de passage, je me rendis à la place du Marché. Sur une large estrade couchée sur des solives reposant sur des tonneaux, deux tréteaux soutenaient un câble fortement tendu au moyen d'un cabestan. Sur l'estrade, un bouffon soufflait à exorbiter ses yeux dans un cornet à piston rouillé, un pierrot distendait ses joues pour lancer aux quatre points cardinaux les sons rauques et perçants d'un trombone à coulisses et un colosse battait à coups redoublés une large grosse-caisse et des cymbales fêlées. Quelle cacophonie assourdissante! Un homme vêtu d'un costume collant et bigarré, la batte légendaire à la ceinture, le cou entouré d'une triple collerette tuyautée dont la couleur blanche tranchait sur les triangles multicolores du pourpoint et du maillot, sort de l'estaminet voisin. La foule applaudit et s'écarte pour livrer passage à Arlequin, car c'est bien lui, l'Arlequin connu depuis de nombreuses années. Sous son accoutrement bizarre, et malgré le maquillage de sa face, je reconnais mon client de la veille. Trois formidables coups de grosse-caisse, méthodiquement frappés, saluent le saltimbanque à son apparition sur l'estrade. D'un saut agile sur un tremplin, Arlequin atteint un strapontin fixé sur le tréteau d'arrière et salue gracieusement le public. Le colosse présente le balancier, et le danseur bien équilibré glisse avec agilité sur la corde qui plie et le relance en l'air. Les frictions avaient, certes, assoupli les muscles lombaires de mon client. Après quelques mouvements de tangage et de roulis, Arlequin fléchit un genou sur la corde, et, soulevant le balancier au dessus de la tête, prend une attitude de prière. Le public applaudit frénétiquement. Arlequin se redresse vivement, glisse à nouveau sur le câble pour atteindre le tréteau d'avant. Après un nouveau salut au public, il saute sur l'estrade. La fanfare redouble ses efforts de cacophonie infernale, mais, d'un geste large, Arlequin impose le silence et commence son boniment. Tel Ciceron, au forum de Rome, il déclame avec une aisance remarquable; quelle faconde! Quelle ampleur dans les gestes! « Peuple de Ternath, s'écrie-t-il d'une voix de stentor, je vais parler pour les gens intelligents et non pour les imbéciles; nous ne sommes pas venus uniquement pour vous amuser, non, nous venons plus spécialement pour vous

procurer la santé et, partant, le bonheur. Nos célèbres produits qui vous sont connus, ont fait merveille depuis vingt siècles: Saint Sébastien, le patron des archers, fut, sur l'ordre de l'empereur Dioclétien, transpercé de flèches. Les archers romains, après leur sinistre besogne, déclarèrent à Dioclétien que Sébastien venait de succomber à ses terribles blessures. Sur ces entrefaites, deux femmes s'approchèrent de Sébastien et enduisirent ses plaies du même baume que celui que vous allez avoir le bonheur de pouvoir obtenir (1). Déjà le lendemain, dans la matinée, Saint Sébastien se présenta devant son persécuteur stupéfait. Les gens instruits savent que Napoléon 1^{er} faisait placer par ses généraux un pot de baume dans le havresac de chaque soldat, et une fiole de cette huile qui coupe, en une minute, les crampes, les névralgies et toutes les douleurs quelconques. C'est là tout le secret de ses victoires répétées. Le prix de nos drogues est inestimable, et pourtant, pour faire honneur à notre titre de bienfaiteurs de l'humanité, nous vous les donnons, non pour 20, 10 ou 5 francs, mais pour le prix ridicule de 1 franc. »

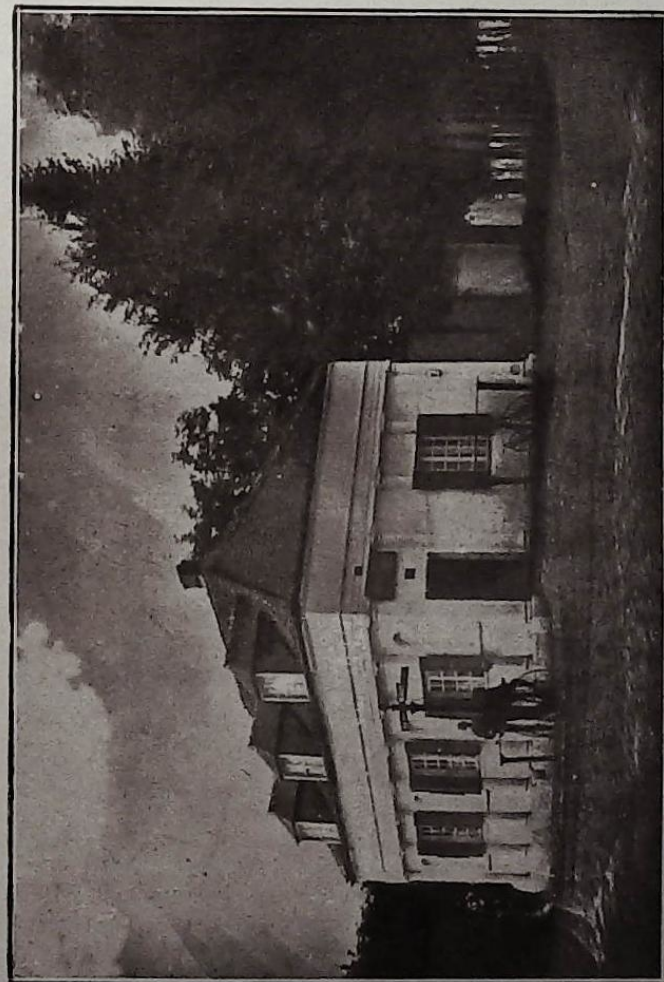
Après cette harangue, le colosse et le tabarin hissent sur l'estrade un bahut dans lequel sont renfermés les précieux produits, et la vente s'opère avec une rapidité merveilleuse. Quelle bousculade! Que de mains levées pour saisir les pots et les fioles!

Dans l'après-midi de ce jour, j'eus la bonne fortune de rencontrer le funambule guérisseur. « Il est singulier, lui dis-je, que vous soyez venu me consulter pour votre lumbago, alors que vous détenez des drogues spéciales qui guérissent instantanément tous les maux. » — *Mundus vult decipi, decipiatur!* Telle fut la réponse judicieuse d'Arlequin. Je répliquai par l'aphorisme de Salomon: « *Stultorum numerus infinitus* ». Ce qui veut dire, demande mon interlocuteur: « Le nombre des sots est incalculable! »

* * *

Le charlatanisme est vieux comme le monde, mais il apparaît sous des aspects variables d'après les époques et

(1) Le baume du danseur de corde qui se vend encore actuellement dans beaucoup de communes du Brabant est le baume de styrax composé. Il est souverain pour coupures et taillures (*gekapt en gesneden*).



Le relié d'Arconati à Antwerpen, d'après une photo de M. Jean Vander Borght (12 septembre 1880.)

la mentalité des foules. Quatre siècles avant l'ère chrétienne, Hippocrate flétrissait déjà la cupidité des charlatans dont tout l'art consistait à exploiter l'ignorance et la crédulité publiques. Une estampe curieuse (1) datant de la seconde moitié du xviii^e siècle, nous montre le nombreux personnel attaché à la fortune du charlatan. Sur une estrade élevée, il en est un qui fait le pitre, un autre qui fait des tours pour amuser le public, un troisième qui avale des serpents. Pendant ce temps, le patron subjugué par ses beaux discours ses auditeurs crédules, parmi lesquels il en est de bien portants et de malades; tous achètent quelque drogue, sinon pour la maladie présente, du moins pour la maladie à venir; une jeunesse plantureuse et gaillarde achète sans doute le philtre enchanteur qui l'aidera dans ses projets matrimoniaux. Il ne manque, dans ce tableau, que la musique, mais c'est là un accessoire tout moderne des roulottes de charlatans.

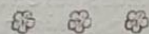
Qui n'a pas vu à leur travail les arracheurs de dents, les rebouteux, les empiriques, et quantité de marchands d'orviétan, qui, aux jours des foires, des marchés et des kermesses, démontrent avec un admirable talent, la supériorité de leurs produits qu'ils ont découverts après de longues années d'études? Avec quelle maîtrise ne font-ils pas ressortir l'étendue de leur savoir et de leur désintéressement! Et tous leurs sophismes débités avec un incontestable talent oratoire, entraînent la conviction des auditeurs naïfs et crédules.

De nos jours, le charlatanisme, évoluant avec le progrès général, a renoncé au système du tapage et de l'ostentation. Les tréteaux, les bouffons, les costumes pittoresques et la musique, démodés, ont fait place à une réclame habile dans les journaux; le charlatan de la place publique s'est métamorphosé en charlatan de cabinet: c'est dans un salon luxueux qu'il rend ses oracles pour les clients huppés et bourgeois, pour les intellectuels, et une pléiade de nouveaux riches, pour les vieilles douairières et les sujets des hôtels de maître, et pour un nombre respectable de blasés, de névropathes et de déséquilibrés mentaux. Il est hors conteste que le métier de charlatan n'a jamais été aussi lucratif qu'à notre époque de civilisation raffinée, de haute

(1) Collection du docteur Le Maguet.

culture et de vulgarisation de toutes les sciences. Figurez-vous bien, disait un charlatan diplômé à son ami le docteur Verdo (1), que je suis roi, oui je suis roi absolu d'un des royaumes les plus vastes et les plus florissants de la terre, le royaume de la sottise et de la crédulité. Là, mes ordonnances ne sont jamais discutées, j'ai droit de vie et de mort sur mes sujets, ils me payent l'impôt sans murmurer et, s'il me prenait fantaisie d'abdiquer, ils viendraient tous à mes genoux me supplier de reprendre ma couronne. »

D^r POODT.



Le relai d'Arconati, à Anderlecht.

La chaussée menant à Lennick-Saint-Quentin et qui laisse à gauche le petit village de Gaesbeek et son somptueux château, se détache de la chaussée de Mons au-delà de Veeweyde (Anderlecht), à une lieue de la Grand'Place de Bruxelles.

A l'angle des deux routes, on voit un pavillon sans étage, orné de douze colonnes doriques et de lucarnes. C'est un cabaret surnommé *Het Nieuw Rad* (La Nouvelle Roue) et aussi « Le Relai d'Arconati », parce qu'il a été bâti par le célèbre marquis de ce nom, en son vivant propriétaire du domaine de Gaesbeek. Ce carrefour est communément appelé « La Roue ».

Le nom « Relai d'Arconati », donné à cette rustique construction, fait supposer que les attelages du châtelain de Gaesbeek avaient coutume de s'y arrêter, lorsqu'ils allaient de Gaesbeek à Bruxelles, ou vice-versa.

Le pavillon a malheureusement été défiguré à une époque récente, lorsqu'on a cimenté les façades.

La bâtisse a pris beaucoup de développement dans ce quartier. Il y a quelques lustres, le cabaret était isolé au milieu des campagnes, et l'on voyait en face, de l'autre côté de la chaussée, un moulin à vent, autour duquel le général Dumouriez combattit les Autrichiens, en 1792.

Le roi Louis XIV a traversé ce plateau le 4 juin 1673, après avoir campé à Pede-Sinte-Anne. Il a dû contempler de là le beau panorama de la ville de Bruxelles, qu'il fit bombarder dans la suite.

(1) *Le charlatanisme, étude psychologique*, par le D^r Verdo.

Je publie une photographie du pavillon, prise il y a près d'un demi-siècle par M. Jean Vander Borgh, brasseur à Bruxelles.

Elle représente, à la droite du relai, à l'entrée de la route de Lennick, un bouquet d'arbres qui a disparu.

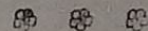
La photographie nous reporte à l'âge du vélocipède à jantes en bois cerclées de fer, dont on voit un spécimen le long de la façade, cependant, que son propriétaire croquait la photographie sur une plaque à collodion...

Contre le poteau indicateur, s'appuient deux sportsmen, montant un « grand bi » (bicycle) et venus en excursions jusque là, avec M. Vander Borgh.

La photographie représente la chaussée de Mons, avec son ancien revêtement de pavés antédiluviens, de cahotante mémoire, tel que nous l'avons connue jusqu'au jour où l'on rénova nos routes, lorsque naquirent la gracieuse bicyclette et l'auto.

Pour celui qui écrit ces lignes, c'était le bon temps — l'âge béni de la jeunesse!

Arthur COSYN.



Folklore de Beurieux et du Ruchaux à Court-Saint-Etienne.

Convaincu que « rien n'est beau, rien n'est doux à qui le sent tout seul », je me suis déterminé à écrire pour leurs habitants respectifs, la monographie des deux hameaux de l'importante commune de Court-Saint-Etienne, qui forment ma paroisse. A l'intention de notre revue, je détache de cette monographie sans prétention ce qui peut être intéressant au point de vue folklorique.

En fait de légendes, je n'ai encore pu en recueillir que peu ou prou; mais, quant au nom pittoresque des chemins, j'en ai trouvé souvent l'explication.

Laissant de côté toutes les découvertes archéologiques assez importantes, faites à Beurieux et au Ruchaux par M. Ad. Mortier de la direction des postes, Fréd. Gérard, et le Comte Goblet d'Alviella, professeur à l'Université libre de Bruxelles, abordons de suite les vestiges de la vieille mentalité populaire de nos endroits.

Et tout d'abord les légendes: Nous avons en premier

lieu celle de « l'pîre qui toûne » (fig. 1 et 2). Cette pierre enchassée dans le haut talus d'un chemin de campagne encaissé, enlacée par une végétation folle de ronces et de clématites sauvages, tourne chaque fois qu'elle entend sonner minuit au clocher de Court-Saint-Étienne.

Cete légende est aujourd'hui quasi disparue, mais dans le temps passé on y croyait ferme, si bien que personne n'aurait osé s'aventurer vers minuit dans les parages de la pierre mystérieuse.



Fig. 1. — La « pierre qui tourne » à Beaurieux (Court-Saint-Étienne), d'après un dessin de M. P. Collet.

Cette pierre est-elle assimilable aux « pîre qui toûne », « pîre qui vire », « caillou qui bique », « Zeupîre », etc., que le baron de Loé, archéologue contemporain, dans une récente brochure, prétend être d'anciens monuments druidiques, dolmen ou menhir, élevés par les Gaulois, et autour desquels ils venaient, par de lugubres mélodies ou des danses macabres, commémorer leurs morts ?

Nous n'avons pas, à mon sens, de motifs pour le nier ou même pour hésiter à l'admettre.

L'on raconte ensuite que, jadis, ceux qui se sentaient atteints de la fièvre ou autre maladie, s'en délivraient en courant le long du « chemin de Tirlemont » au Ruchaux, en criant « pa le t'chemin dè Tirlemont, pa d'seu haïes è buchons, d'jusqu'à l'poïte dè Tirlemont, au diàle è co pu long » ; et qu'alors la maladie s'attachait aux épines des buissons et qu'ils étaient délivrés. Mais, ajoute-t-on, une fois, une jeune fille qui recourait à ce moyen pour se gué-

rir se trompa dans les paroles et dit « à triviés haïes è buchons », et traversa effectivement les haïes et les buissons, et s'en revint le corps et les habits tout en lambeaux.

Il y a une vingtaine d'années, Saint Lambert, patron de Beaurieux depuis dix siècles, avait une chapelle (1), lui dédiée depuis environ cent-cinquante ans. Elle dominait le hameau, sur une hauteur, à l'ombre d'un gros arbre dans la direction du village de Mont-Saint-Guibert. Les habitants avaient remarqué que fréquemment les nuées d'orage se partageaient en deux, au-dessus du hameau (sans doute à cause de la présence de hauteurs plantées de sapins), et ils attribuaient la chose à Saint Lambert, dont la chapelle surplombait l'agglomération : « C'est Saint Lambert, qui a partad'gis les nuées è deux, po spaurgnis no hamia », disaient-ils.

Voici maintenant comment, il y a quelques années, les gens de l'endroit à l'imagination fertile, cherchant les détails frappants, et les exagérant outre mesure, décrivaient la fuite des moines de Villers-la-Ville à la révolution française. C'était sur le « t'chemin de Nivelles » à Beaurieux, en une fuite étrange, caracolante, une véritable cavalcade aussi burlesque que rapide ; les moines s'encourraient montés sur des chevaux, qu'ils excitaient en les frappant de grandes croix de fer, et ils étaient si gros qu'à peine l'on apercevait leur monture sous eux.

Il est vrai que le nuage de poussière qu'ils devaient soulever, embrumait le tableau et que le cerveau de ces gens, frappés par tous les événements de la révolution et un tant soit peu enflammés d'enthousiasme pour les idées nouvelles, était porté à tout voir sous un aspect tragique, en même temps que burlesque.

J'ai parlé plus haut de l'ancien château. Il y avait, à Beaurieux, disent Tarlier et Wauters, une Seigneurie possédant la Haute-Justice de temps immémorial, c'est-à-dire que le Seigneur pouvait lever une armée et aussi infliger la peine de mort.

Plus tard, la châtellenie de Beaurieux fut unie à celle de Walhain.

Il ne reste rien du château, ni de sa chapelle, mais sa ferme existe toujours (fig. III).

(1) La chapelle de l'ancien château-fort de l'endroit, disparu à la Révolution française, était déjà dédiée à saint Lambert.

Dans le fournil de celle-ci, l'on baptisa pendant la révolution française, plusieurs personnes dont une femme du nom de ... Bouillon et une autre appelée Pecqueur.

La dernière abbesse de l'abbaye cistercienne d'Argenton-lez-Gembloux, mère Agnès, était originaire de Beurieux. A la révolution française, elle se réfugia dans la maison de ses parents « Les Piret », avec sa nièce sœur Ida, ainsi qu'avec quelques consœurs. Elles enseignèrent le catéchisme aux enfants, dans le fournil de cette petite maison de culture.

Un sentier, qui part de derrière cette maison et va grim pant, dévalant et serpentant à travers les champs et les bois vers le centre de la commune de Court-Saint-Etienne, et que les béguines Piret empruntaient, après la révolution, pour aller à la messe à Court, a conservé le nom de « pissinte des béguines Piret ».

Il y a seulement quelques années, existaient encore, à Beurieux, quelques maisons construites en torchi ou « plastia » et couvertes de chaume; il n'en reste plus qu'une, qui est d'ailleurs assez caractéristique (fig. IV).

Autrefois, le hameau était dominé par un calvaire, qui avait été élevé au côté opposé à celui de la chapelle Saint-Lambert. Il était composé d'un édicule assez grand, dans lequel se trouvait un grand Christ de bois sculpté entouré d'une petite statue de la Sainte Vierge et de celle de Saint-Jean, toutes deux en plâtre (fig. V). Ce Christ avait été fait par un tuberculeux des environs qui ne connaissait pas du tout la sculpture, à la demande du propriétaire de la ferme et des bois de « la Quenique », M. Liboutton (1), qui fit élever ce Calvaire en l'année 1804, en souvenir de sa dame ... Marchal, décédée en donnant le jour à son fils Joachim, et aussi pour que cet enfant vive.

Ce calvaire a été abattu en 1919, et son grand Christ se trouve actuellement dans l'église de Beurieux.

Quel nom cristallin et sonore que celui de Bia-Ri (Beau ruisseau, Bellus Rivus, Belriu, Beurieux), nom donné par le ruisseau au hameau; quel nom plein de gentil archaïsme, que celui de Ruchaux (Riche-Sart, Roiche-Sart,

(1) Sœur Catherine, née Marie-Anne Liboutton, née en 1745 et prieure de l'abbaye de Wauthier-Braine en 1764 et encore membre de cette communauté en 1779, étant de Court-Saint-Etienne, était sans doute de cette famille.

Ruche Saut, Ruchaux), qui désigne le fertile terrain défriché au moyen âge et situé sur les deux rives du Ry-Angon?

Quelle saveur de langage antique populaire dans tous les noms des différentes rues et des différents chemins de ces deux hameaux frères!

Oyez plutôt: rue de Biari, ainsi appelée du nom du hameau ainsi que de celui du ruisseau; rue du grand Phlipp, rue Baudoux, rue Paûques, rue Borlée, rue du Charron, rue de Moulin, rualle Casse, rue Calotte, et puis le « t'chemin pa lez d'Gilles », ainsi appelés fréquemment encore actuellement du nom d'un homme, d'une famille y habitant ou d'une maison s'y trouvant autrefois.

Il y a encore le « laide rualle »: C'était, auparavant, un chemin de terre encaissé au pied d'un talus élevé et extrêmement boueux, c'est actuellement l'une des plus belles et des plus propres rues du hameau; la ruelle Saus-sale, ou la rue de la Saulaie ou de la Sausaie, ce qui signifie lieu planté de saules; la rue du « fossé dè vau » (Fossé du Val ou Fossé de la Vallée) et anciennement le « rualle dé l'Crwê » (de quelle croix?), puis « le pissinte des Cindreux »; ce sentier était ainsi dénommé parce qu'il était suivi par les charbonniers, qui faisaient dans les bois de Beurieux, du charbon de bois, allaient le porter à dos d'âne à Fontaine-l'Evêque et en rapportaient des clous. Les noms de ruisseaux, fontaines et bois sont tout aussi caractéristiques. Il y a le Bia-ri (beau ruisseau), le Glori, qui coule dans un fossé encaissé, plongeant dans la verdure sombre du bois de Glori, d'où son nom: Glaucus-rivus, ruisseau aux eaux glauques, aux eaux verdâtres (verdâtres du reflet de la verdure). Il y a la fontaine Dupuis, la fontaine Bouillon, actuellement fontaine Colleaux, la fontaine « du Laid Djean », la fontaine Casse, du nom des familles qui habitent ou habitaient à leur proximité.

Il y a encore la fontaine de Vivier-le-Duc. Cet endroit se nomme Vivier-le-Duc, car sans doute appartenait-il avec Mont-Saint-Guibert aux moines de Gembloux, de l'abbaye desquels Godefroid le Barbu, duc de Brabant, était l'avoué, puis les fontaines de Bettrémont du nom de la colline du pied de laquelle elles découlent. Ce nom, sans doute, vient du latin, *Petrarum mons* (la montagne des pierres), car ce mont est le prolongement de la montagne

de la « Quenique », dont le nom, sans doute, lui vient du mot wallon « quinique », qui désigne les petits gallets dits aussi en wallon « boulaux », ou cailloux de sable dont son terrain est rempli.

Il y a enfin le bois de Loury (nom diminutif de Glori), le bois de l'Hottoy, celui du Hasoy, puis la sapinière Liboutton, le bois Malcorps, portant le nom de leurs anciens propriétaires.

Il reste, à Beurieux, plusieurs vieilles chapelles bien conservées, entre autres la chapelle Clart, dans laquelle j'ai eu la bonne chance de trouver une vieille statue de Saint-Lambert (fig. VI), constituée de trois planches de bois blanc superposées, deux tableaux sur bois de chêne, dont l'un représente Saint-Antoine de Padoue et l'autre Sainte Marie Madeleine (1).

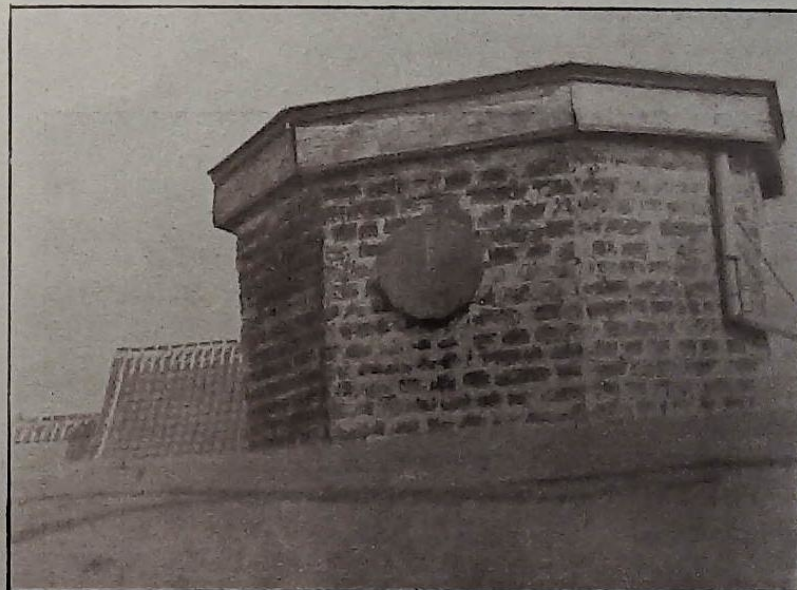
Il y a dans cette chapelle une grossière statue en bois de chêne, habillée, de Sainte-Aldegonde, que l'on vient y invoquer pour les maux d'yeux. Il s'y trouve aussi un *ex-voto* en bois, assez curieux. (Fig. VII.)

Il faut citer la farce arrivée à une « cinceresse » de Beurieux. Elle devait se rendre à pieds à Wavre, avec, posé sur la tête en un équilibre laborieux, le large panier rond, dans lequel se plaçaient les œufs, le beurre et les légumes, que chaque semaine le mercredi, elle vendait sur le marché de cette ville.

Or, dans son empressement de partir, pour trouver rapidement un bon emplacement, vendre vite sa marchandise et être tôt rendue à sa métairie, elle se réveilla en pleine nuit comme d'ordinaire; mais, cependant, beaucoup plus tôt que de coutume. Il n'était guère plus de 10 h. 1/2 du soir. Elle partit hâtivement et arriva devant l'église de Wavre, où minuit sonnait au campanile.

Et dans son angoisse, avant d'avoir eu le temps de compter les tintements de la cloche et d'avoir pu remarquer que toutes les maisons étaient bien closes, elle se demandait si elle n'arrivait pas trop tard et si le marché n'était pas fini depuis longtemps. Elle eut certes le temps, en attendant l'aube, de songer, avec mépris peut-être, avec désappointement et colère certainement, à la douce quiétude des habitants des diverses maisons bien closes et bien calmes qui l'entouraient.

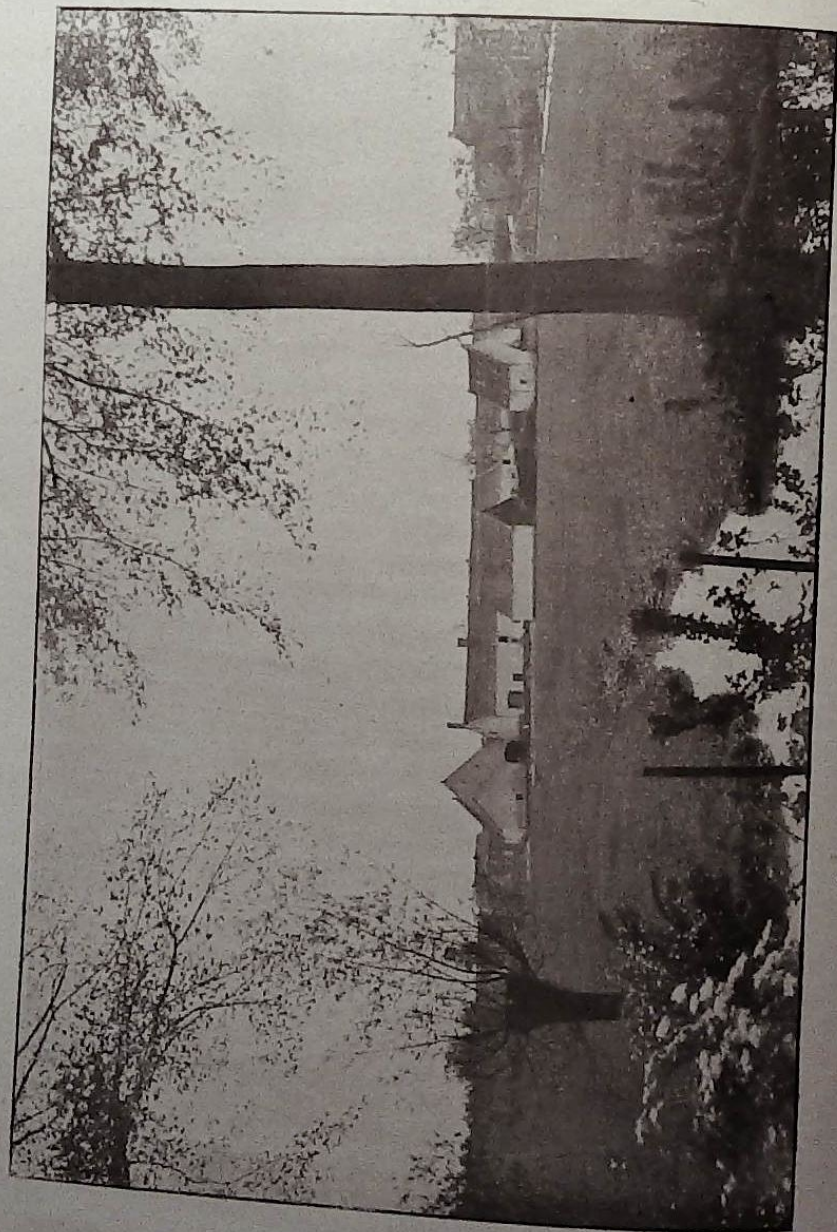
(1) Cette statue et ces tableaux sont actuellement dans l'église.



Cadran solaire à la ferme « La Quenique », à Beurieux (Court-St-Etienne).
(Le cadran est placé au sommet d'une tourette surmontant le puits.
Il a fallu monter sur un toit pour la photographier) (fig. 9.)



La « pierre qui tourne » enfouie dans les broussailles d'un chemin de campagne, d'après une photographie (fig. 2.)



A droite du clocher, près de Fagnère, le fournil où eurent lieu des baptêmes pendant la Révolution française.
 A l'avant-plan, le « Bin Ry » (Beau ruisseau) (fig. 3.)



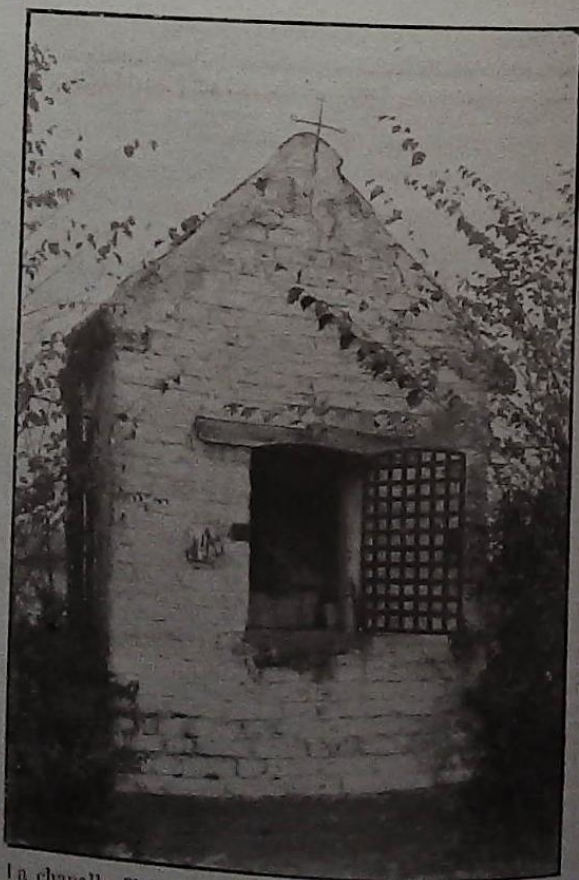
Une des dernières maisons en torchis à Beaurieux (Court-St-Étienne) (fig. 4.)



Le grand christ en bois sculpté qui se trouvait dans la chapelle Saint-Lambert, aujourd'hui détruite, à Beaurieux. Ce christ a été sculpté par un tuberculeux qui n'avait jamais appris la sculpture. Il se trouve aujourd'hui dans l'église de ce hameau, mais dans de mauvaises conditions pour être photographié (fig. 5.)



Statuette et niche de saint Lambert
qui se trouvait jadis dans la chapelle Clart, à Beurieux (fig. 6.)



La chapelle Clart. A l'avant-plan de la chapelle ouverte,
on voit un singulier ex-voto en bois sculpté, en forme de poupee (fig. 7.)

Et certes, le marché fini et les emplettes faites, la courageuse « cinceresse » fut aussitôt que d'ordinaire de retour au hameau rustique, où le reste de la semaine se passerait tranquillement, jusqu'au prochain voyage au marché de la ville.

Les cadrans solaires. — Il y avait bon nombre d'années certainement, que les horloges étaient connues, et que les clepsydres romaines au bac de sable qui mettaient une heure à se vider, n'étaient plus que de très vieilles antiquités, mais les horloges étaient encore, à cette époque, un luxe que tout le monde ne pouvait se payer; à leur défaut, on se servait du cadran solaire.

Les cadrans solaires sont de deux catégories, les horizontaux, qui sont les plus communs, et les verticaux. Les premiers se composent d'une pierre bleue ronde d'environ



Fig. VIII. — Le cadran solaire de « La Quenique » à Beurieux.
Dessin de M. C. Bourguignon, montrant la disposition des heures.

30 centimètres de diamètre, sur lesquels sont gravés les douze nombres du cadran en chiffres romains; un triangle rectangle est posé perpendiculairement dessus, de façon à avoir son angle droit posé sur le nombre XII.

Ce cadran est posé sur une colonne, de façon à avoir ce nombre XII dirigé vers le sud. Le soleil se charge alors de marquer lui-même les heures, en tournant à l'horizon et en projetant ainsi l'ombre du triangle successivement sur chacun des nombres marquant les heures.

Quant aux seconds, ils se composent aussi d'une pierre ronde servant de cadran, mais qui est pendue à un mur, son

nombre XII en haut; une lame en fer part du XII obliquement, de façon à marquer l'hypothénuse d'un triangle figuré semblable à celui des cadrans horizontaux.

Quant aux laboureurs se trouvant en pleine campagne, ils pouvaient aussi se renseigner sur l'heure en dessinant sur le sol, un cadran solaire, dans la même disposition que celle des cadrans solaires horizontaux et en appliquant au centre une baguette figurant l'aiguille du cadran vertical.

Un semblable cadran solaire vertical se trouve figé dans le mur de la margelle du puits de la ferme de la Quenique, à Beaurieux (fig. VIII et IX).

Quelques expressions françaises et wallonnes, de provenance originale. — « Etre réduit à la portion congrue ». La « portio congrua (en d'autres mots, le tantième convenable — la proportion équitable — la juste part), désignait, au moyen âge, la part qui revenait de droit, dans les dîmes perçues par les abbés, aux différents curés, exerçant leur ministère dans les villages qui relevaient de l'Abbaye.

Cette part était ordinairement minime et était, même souvent, ramenée à si peu de chose, qu'à peine elle suffisait à l'entretien du prêtre, et qu'elle pouvait presque être appelée un traitement de famine; de là l'expression employée généralement, aujourd'hui, « être réduit à la portion congrue ».

Mettre fou — Etre fou. — Deux expressions employées par les joueurs de cartes lorsque, au piquet ils gagnent et mettent successivement leurs partenaires hors du jeu. Ils disent qu'ils mettent fou; — et ceux-ci disent, d'eux-mêmes, qu'ils sont « fou ».

Ce mot wallon « fou », employé seulement dans le jeu de piquet, signifie « dehors ».

Il vient du mot latin *foras*, qui signifie aussi « dehors ».

« *A l'omni* ». — Manière de parler wallonne, qui désigne la généralité. Elle provient du latin *ad omnes*, c'est-à-dire, « tous jusqu'au dernier » — ou « en général ».

Dicton français et wallon sur les noix :

A la Sainte-Madeleine,

Les noix sont pleines,

A l'Saint-Lambert,

Les gailles à l'terre.

Les dénominations wallonnes des différents moments de la journée ont une origine monacale ou, plus précisément liturgique, remarquable.

Tout le monde sait que tous les prêtres, tant séculiers que réguliers, ont certaines prières officielles à réciter à divers moments de la journée. L'ensemble de ces prières, c'est le bréviaire.

Dans l'Eglise primitive toutes ces prières étaient chantées en commun dans tous les temples paroissiaux et dans tous les couvents; cela se fait encore chez certains religieux.

Or, au début du moyen âge il n'y avait guère d'agglomérations qu'autour des châteaux et des monastères. Aux châteaux toujours était annexée une chapelle où l'aumônier chantait l'office pour la famille du châtelain et le peuple, comme les moines le faisaient de leur côté dans leurs monastères.

De là les moments où se chantaient ces différentes « heures », prirent-ils le nom de chacune de celles-ci :

Les « Matines » se célébraient à minuit ou vers 2 ou 3 heures du matin, d'où l'expression wallonne « au maté », c'est-à-dire « au matin ».

« Prime » ou « *Prima Hora* » se récitait vers 4 heures ou 5 heures du matin suivant la saison; de là la dénomination « à l'première heure ». « None » ou « *Nona Hora* » se chantait vers midi, d'où l'expression « à nône », c'est-à-dire « à midi ».

Enfin, les vêpres se célébraient dans l'après-midi, vers le soir, — au coucher du soleil; de là l'expression « à viesprée ».

* * *

L'expression « à plangère », c'est-à-dire « après le diner », vient du verbe latin *plangere*, qui signifie gémir.

Ainsi le sommeil assez laborieux que prennent les gens à pauvre estomac, après leur dîner, est comparé par ironie, au gémissement de la vache qui couchée, rumine l'herbe qu'elle a absorbée en assez grande abondance.

L'apôtre Saint Barthélemy a été écorché vivant. Sa fête arrive chaque année le 24 août, au moment où les mûres commencent à se gâter.

D'où la légende qu'il ne faut plus manger de mûres après cette date, car, dit-on aux enfants, Saint-Barthélemy

a traîné sa peau sur ces fruits. De même l'on dit que Saint-Barthélemy lie l'écorce des navets.

Comme « à toute âme bien née la patrie est toujours chère », c'est avec bonheur que j'ai fouillé et que je fouillerai encore les deux hameaux frères de ma paroisse, pour pouvoir accorder au *Folklore brabançon* une collaboration bien modeste, d'ailleurs.

Abbé JEANDRAIN, curé de Beurieux.



Notes d'archéologie et de Folklore.

Au sujet de la pierre tombale de la dame Marie Magdeleine de Cupis de Camargo, que le *Bulletin* a reproduite dernièrement (1), je crois devoir vous signaler qu'il résulte d'un rapport envoyé, en 1854, par l'agent voyer à M. le Commissaire d'arrondissement Delmotte de Nivelles — rapport acheté par moi à la vente des autographes de M. Delmotte — que cette dame a été enterrée, en 1755, dans la nef latérale de gauche de l'Eglise, près et vis-à-vis de l'autel de la Sainte Vierge.

Sa pierre tumulaire a couvert sa sépulture jusqu'en 1852, époque à laquelle on la transféra dans le vestibule du temple.

A l'intervention du dit commissaire d'arrondissement, elle fut scellée dans le mur à l'endroit où elle existe encore, dans la crainte qu'on eût de voir les sculptures et les inscriptions qui en font l'ornement disparaître sous les pieds des fidèles.

Ci-joint je vous adresse la photographie du pilori de Ways que j'ai recueilli dans la vanne du moulin de Ways et qui se trouve actuellement à Bois-Saint-Jean, dans ma propriété, à Baisy-Thy.

Ce pilori était édifié sur la place de Ways où se trouve actuellement l'Arbre de la Liberté, en face de l'habitation de M^{me} Célestin Semal.

Il est de tradition, dans certaines fermes, de suspendre aux arbres des vergers l'arrière-fait des vaches qui viennent de vèler et de les y laisser se consommer. Cela protège, paraît-il, le bétail et spécialement les vaches contre la maladie.

(1) Voir *Folklore Brabançon*, 3^e année, p. 43.

Rebouteux. — Contre les *entorses* des hommes et des animaux : Tremper le pied, trois fois par jour, pendant une demi-heure, dans une infusion de scrofulaire la plus chaude possible, pendant que le rebouteux fait certains signes cabalistiques.

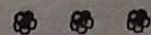
Lorsque l'entorse est simple, le remède donne des résultats surprenants et permet de marcher au bout de deux ou trois jours, alors que la faculté a ordonné un repos complet d'un mois.

La scrofulaire a comme pouvoir d'enlever l'inflammation.

Jaunisse. — Outre la tanche coupée vivante en deux et appliquée immédiatement sur la poitrine, les infusions prises intérieurement de baies d'épine-vinette, il existe encore un remède répugnant : Prendre des cloportes, les faire rôtir dans une casserole au-dessus du feu, les réduire en poudre ; ensuite, absorber cette mixture dans un verre d'alcool??

Chez les femmes, contre les pertes de sang trop abondantes. — On vient assez fréquemment demander, même en temps de chasse prohibée, de tuer une hase en folie. Le sang de cette bête, absorbé par la malade, a la propriété d'arrêter les hémorragies.

E. BRUNARD.



Fièsse dès vis tchapias. (Fête des vieux chapeaux).

Le dimanche suivant celui de la ducasse, a lieu la *r'mise dèl fièsse* (remise de la fête), c'est-à-dire qu'on se réunit encore en famille, mais à moins de frais que la première fois.

Toutefois, on danse de nouveau et c'est aux gens mariés que sont réservées habituellement cette journée et même la soirée.

On aurait dû appeler cette fête, celle *dèl viyèsse* (de la vieillesse), mais par délicatesse on s'en abstient.

Vers 1850, une chanson se répandit dans une grande partie de la Wallonie ; elle fut accueillie avec plaisir partout où elle pénétra et jouit d'une très grande vogue ; c'était *Li tchanson des vis tchapias* (La chanson des vieux chapeaux).

Les vétérans des ducasses prirent le nom de *vis tchapias* et la *r'mise* devint *Li fièsse dès vis tchapias*; en certains endroits, on a tenté de l'appeler *Li fièsse dès vis s'hommes*, mais cet essai ne fut jamais couronné de succès.

L'air de cette chanson est exécuté sans cesse par la musique et la compagnie des *vis tchapias* suit exactement les pratiques respectées par *li d'jônisse*, huit jours auparavant: elle a son général et son commandant, toutefois, elle se sert du drapeau et des écharpes *dèl djônnessè*. Généralement, les hommes portent le chapeau haut de forme, en soie (*vi tchapia*, vieux chapeau) et les femmes se coiffent d'un bonnet blanc (*godiche-sandronète*).

Nous reproduisons ci-après la musique et les paroles de la chanson précitée, telles que nous avons pu les recueillir; le lecteur voudra bien remarquer que toutes les règles de la versification n'ont pas été respectées, ce qui révèle une origine bien populaire.

AD. MORTIER.

Chant

Dje m' vas vos t'chanter l' tchanson
D'on sinci d' nos z'environs
Qu' a pinsé, à soèxante ans,
Marier one faye di sèze ans.
Il a v'lu d'ner sès ècus,
Mins l' djônne faye a rèspondu :

Dj' n'a né dandgi
Ni d' ti, d' tès caurds,
Vas-ès t' coutchi.
'l est bé trop taurd!
Tos lès vis tchapias,
Tos lès vis tchapias,
Tos lès vis tchapias
Sont todi comme ça !
Tos lès cabouyis,
Tos lès cabouyis,
Tos lès cabouyis
Sont todi padri !

Li sinci li a d'mandé .
Mamzèlle, èstôz à marier?
Dji sos st'à marier, sinci,
Mins dj' voux né on' homme trop vi:
V'là qui dj'a sèze ans èt d'mi.
Dj' voux on' homme qu' èst djônne
[comme mi,

Dj' n'a né dandgi, etc.

Si vos v'loz, Mamzèlle Mari,
Seûr vos marier avou mi;
Dj'a deux sînces èt on tchèstia,
Dès tch'faux, dès vatches, dès pour-
[chas;
Deux cint quarante bonis d' terre,
Dès pachis èt dès closères.
Dj' n'a né dandgi, etc.

Vos ariz dès bias fouraux,
Crinolines èt longs manteaux:
Solers d' laquai à boutons,
Tchausses di soèye, tchausses di
[coton,
Si vos v'loz vos marier, d'moain,
D'lé l' notaire, dj' frais m' t'estamint !
Dj' n'a né dandgi, etc.

Je n'ai besoin
Ni de toi ni de ton argent,
Va-t-en te coucher
Il est bien trop tard !
Tous les vieux chapeaux,
Tous les vieux chapeaux,
Tous les vieux chapeaux
Sont toujours ainsi !
Tous les bosselés (chapeaux),
Tous les bosselés,
Tous les bosselés
Sont toujours derrière !

Le fermier lui a demandé :
Mademoiselle, êtes-vous à marier ?
Je suis à marier, fermier,
Mais je ne veux pas un mari trop
[vieux;
Voilà que j'ai seize ans et demi,
Je veux un mari qui est jeune comme
[moi,
Je n'ai besoin, etc.

Si vous voulez, Mademoiselle Marie,
A coup sûr vous marier avec moi;
J'ai deux fermes et un château,
Des chevaux, des vaches, des porcs;
Deux cent quarante bonniers de
Des vergers et des closières. [terre,
Je n'ai besoin, etc.

Vous auriez de belles robes,
Crinolines et manteaux longs;
Souliers vernis à boutons.
Bas de soie, bas de coton.
Si vous voulez vous marier, demain,
Chez le notaire, je ferai mon testa-
[ment !
Je n'ai besoin, etc.

Air de la fête des « Vis Tchapias », annolé par M. A. Mortier.

LI TCHANSON DÈS VIS TCHAPIAS.
(LA CHANSON DES VIEUX CHAPEAUX).

Dji m' vas vos t'chanter l' tchanson
D'on sinci d' nos z'environs
Qu' a pinsé, à soèxante ans,
Marier one faye di sèze ans.
Il a v'lu d'ner sès ècus,
Mins l' djônne faye a rèspondu :

Dj' n'a né dandgi
Ni d' ti, d' tès caurds,
Vas-ès t' coutchi.
'l est bé trop taurd!
Tos lès vis tchapias,
Tos lès vis tchapias,
Tos lès vis tchapias
Sont todi comme ça !
Tos lès cabouyis,
Tos lès cabouyis,
Tos lès cabouyis
Sont todi padri !

Li sinci li a d'mandé .
Mamzèlle, èstôz à marier?
Dji sos st'à marier, sinci,
Mins dj' voux né on' homme trop vi:
V'là qui dj'a sèze ans èt d'mi.
Dj' voux on' homme qu' èst djônne
[comme mi,

Dj' n'a né dandgi, etc.

Si vos v'loz, Mamzèlle Mari,
Seûr vos marier avou mi;
Dj'a deux sînces èt on tchèstia,
Dès tch'faux, dès vatches, dès pour-
[chas;
Deux cint quarante bonis d' terre,
Dès pachis èt dès closères.

Dj' n'a né dandgi, etc.

Vos ariz dès bias fouraux,
Crinolines èt longs manteaux:
Solers d' laquai à boutons,
Tchausses di soèye, tchausses di
[coton,
Si vos v'loz vos marier, d'moain,
D'lé l' notaire, dj' frais m' t'estamint !

Dj' n'a né dandgi, etc.

Je vais vous chanter la chanson
D'un fermier de nos environs,
Qui s'est mis en tête, à soixante ans'
De marier une fille de seize ans.
Il a voulu donner ses écus,
Mais la jeune fille a répondu :

Je n'ai besoin
Ni de toi ni de ton argent,
Va-t-en te coucher
Il est bien trop tard !
Tous les vieux chapeaux,
Tous les vieux chapeaux,
Tous les vieux chapeaux
Sont toujours ainsi !
Tous les bosselés (chapeaux),
Tous les bosselés,
Tous les bosselés
Sont toujours derrière !

Le fermier lui a demandé :
Mademoiselle, êtes-vous à marier ?
Je suis à marier, fermier,
Mais je ne veux pas un mari trop
[vieux;
Voilà que j'ai seize ans et demi,
Je veux un mari qui est jeune comme
[moi,

Je n'ai besoin, etc.

Si vous voulez, Mademoiselle Marie,
A coup sûr vous marier avec moi;
J'ai deux fermes et un château,
Des chevaux, des vaches, des porcs;
Deux cent quarante bonniers de
Des vergers et des closières. [terre,
Je n'ai besoin, etc.

Vous auriez de belles robes,
Crinolines et manteaux longs;
Souliers vernis à boutons.
Bas de soie, bas de coton.
Si vous voulez vous marier, demain,
Chez le notaire, je ferai mon testa-
[ment !
Je n'ai besoin, etc.

Mamzèlle, vos m' chagrinez tot,
Dji croès qui dj'ès d'vairais sot!
Div'noz sot ou né por mi,
Dji vos r'boutte comme bé trop vi!
Si dj' sos vi ét laid, Mamzèlle,
Mes piges di cinq francs sont bèles!

Dj' n'a né dandgi, etc.

Mademoiselle, vous me chagrinez

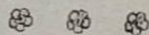
Je crois que j'en deviendrai fou !

Devenez fou ou non pour moi,

Je vous repousse comme bien trop
vieux !

Sije suis vieux et laid, Mademoiselle,
Mes pièces de cinq francs sont bèles!

Je n'ai besoin, etc.



Quelques coutumes populaires à Thollembeek.

(Traduction.)

Charivari (1). — Un veuf qui, en ses vieux jours, se marie avec une jeune fille — ou, inversement, un jeune homme qui se marie avec une vieille veuve — peut s'attendre, le soir, à un charivari étourdissant. Il en est de même quand un riche fermier épouse sa servante.

Plusieurs jours avant le mariage, quelques jeunes gens du voisinage du futur mari font les préparatifs du concert nocturne. Ils cherchent toutes sortes d'objets avec lesquels on pourra faire un bruit assourdissant.

L'exécution du concert a lieu à proximité de la demeure des mariés, le soir du jour du mariage ou au retour du voyage de noces.

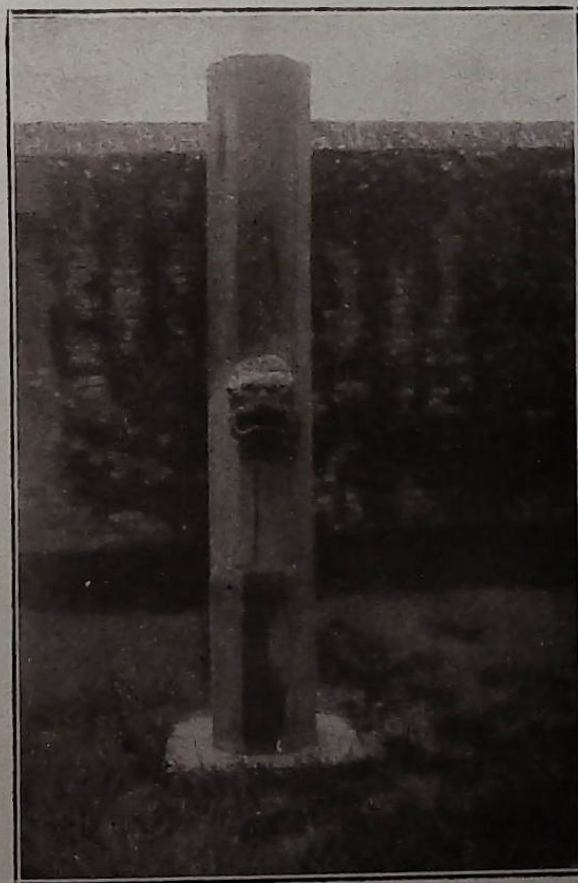
Les « musiciens », réunis à un coin désert de la rue ou sur un pré voisin, trouvent un plaisir extrême à troubler le repos de tout le voisinage par des cris sauvages, des hurlements sinistres, un boucan infernal. A ce vacarme incessant, répondent dans le lointain les aboiements des chiens des alentours.

Avant que la bande se sépare, on allume des bottes de paille, ou bien l'on fait un feu au moyen d'os jetés dans un bassin en fer à moitié rempli de pétrole.

Pour mettre fin à ce jeu, que les nouveaux-mariés doivent supporter bon gré mal gré, le mari n'a rien de mieux à faire qu'à régaler les « musiciens » dans un estaminet voisin ou dans sa propre demeure.

Ce charivari à l'occasion d'un mariage est désigné dans

(1) Voir *Folklore Brabançon*, 2^e année, p. 320.



Ancien pilori de Ways, recueilli dans la vanne du moulin de Ways, à Batsy-Thy (Bois-St-Jean)



Pierre provenant de l'abbaye de Villers, trouvée dans la ferme de Bon Gré à Baisy-Thy, ancienne ferme de l'abbaye de Villers. Actuellement collection lapidaire à Bois-St-Jean sous Baisy. (Communiquée par M. Brunard, de Genappe.)



Tenue d'homme pour la fête des « Vis Tchapias ».
Le drapeau est du même modèle que celui qui sert pour la manœuvre du drapeau.
(v. *Folklore Brabançon*, 2^e année, p. 65.)



La fête des « Vis Tchapias ».
Les hommes en buse, les femmes coiffées de la « sandronette ».

le langage populaire par l'expression « de kwâ beest jagen », ou « een hond branden » (chasser la méchante bête ou brûler un chien).

Conduire une pierre. — Lorsqu'un jeune homme est fiancé depuis un certain temps, et que sa fiancée le quitte pour se marier avec un autre, la « victime de l'amour » reçoit des hommages assez singuliers de ses amis célibataires. Ils lui « conduisent une pierre ».

Cette solennité a lieu ordinairement un dimanche après-midi. Les participants se réunissent dans un café du hameau voisin. La pierre taillée sur laquelle on a ciselé une inscription, est transportée au moyen d'un traîneau ou d'une charrette à chien, ornée de fleurs. Derrière ce véhicule marchent en cortège des jeunes gens qui dansent et chantent, tandis qu'un accordéoniste joue des airs populaires. La troupe est commandée par un chef en gros sabots; il est coiffé d'un haut de forme, porte un sarrau bleu et, autour du cou, il a noué un foulard rouge.

Devant la demeure du « héros de la fête », la pierre est offerte par le chef des jeunes gens. Dans un discours tragi-comique il célèbre les plaisirs du célibat, et adresse des paroles de condoléances au camarade éprouvé.

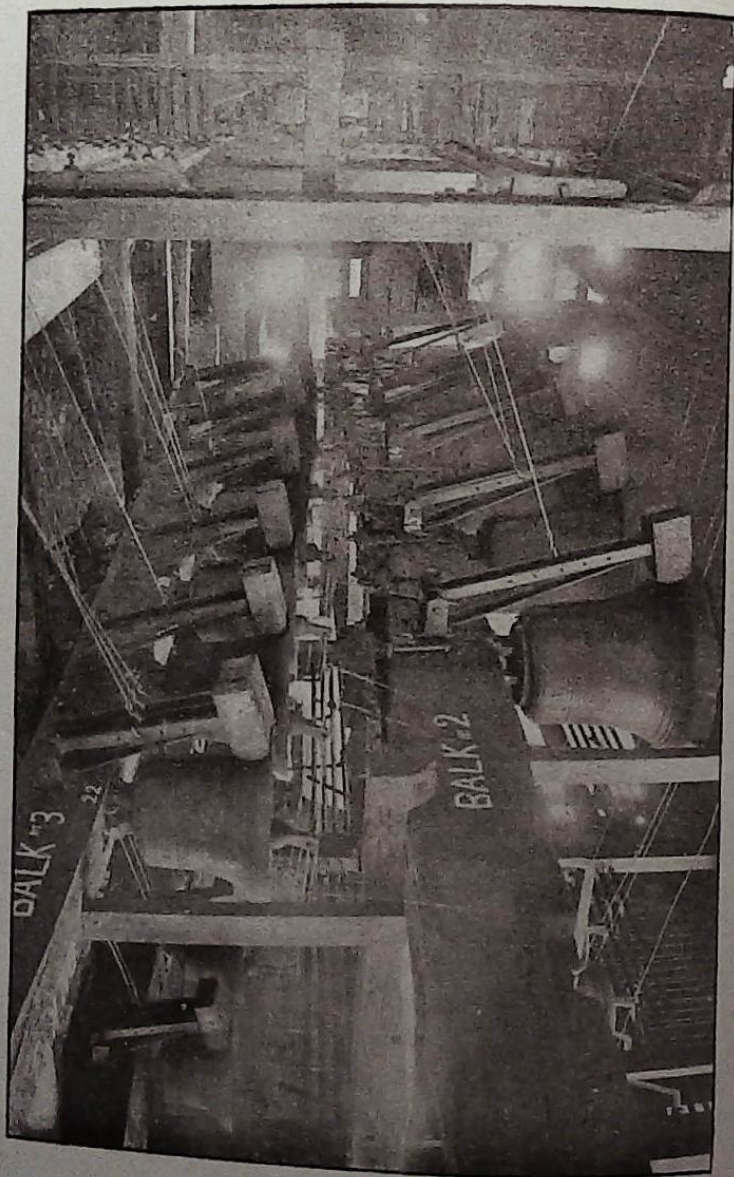
Faisant allusion au cadeau, il lui souhaite d'avoir toujours, pour les filles d'Eve, un cœur aussi froid et insensible que cette pierre dure. Le héros de la fête, qui s'est prêté de bonne grâce à cette manifestation, offre maints verres de bière, et toute l'après-midi se passe dans la joie.

Tracer une voie de tram (1). — Il arrive parfois qu'un homme marié entretient des relations trop amicales avec la femme de son voisin. Alors, l'un ou l'autre farceur fera bien le nécessaire pour que, pendant une nuit de samedi, les deux demeures soient reliées par un « tram », c'est-à-dire par un long trait blanc fait au moyen de chaux ou de sable.

Pour exécuter cette plaisanterie, on choisit expressément la nuit du samedi, afin que toutes les gens qui se rendent à la messe, le dimanche matin, voient bien le « tram » et que l'affaire soit bien ébruitée.

On comprend aisément qu'on rit sous cape en pensant

(1) Een tram leggen.



Le Carillon de l'église Saint-Germain, à Tirlemont, qui donna un concert le 6 juillet lors du passage des collaborateurs revenant de l'Exposition de Leu. (Carillonneur, M. Wauters, correspondant du service.)

à l'affront subi par les personnes qui sont l'objet de cette mauvaise farce.

Arborer le tablier bleu (1). — Il se fait quelquefois que la patronne d'un café soit obligée de s'absenter pour un motif quelconque, tout un dimanche. Comme le mari doit alors servir seul les clients, il a en cette occasion pendu le tablier bleu de sa femme au-dessus de la porte d'entrée.

Les amis et connaissances du patron, qui voient ce signe, ne manqueront pas d'entrer dans le café; car ils devinent qu'on s'y amusera follement. A leur entrée, ils reçoivent gratuitement une tasse de café et le patron, par sa bonne humeur et ses saillies spirituelles, égaye les clients.

L'expression « pendre le tablier bleu » est employée quand quelqu'un, en l'absence de sa femme, reçoit la visite d'une connaissance et s'en tire bien en offrant aux hôtes quelque chose de bon.

Offrir un bouquet au fermier. — Il y a quelque cinquante ans, il y avait beaucoup de grandes exploitations agricoles. Le nombre de petits paysans s'est accru et celui des grandes exploitations a diminué en conséquence.

A cette époque, on employait, en été, beaucoup d'ouvriers à la ferme. Il existait alors une coutume singulière, pratiquée lors des récoltes du colza, du lin et du blé. A la rentrée de la dernière charretée de récolte, il y avait sur la charrette quelques jeunes filles, dont l'une portait un bouquet. Les ouvriers et ouvrières, la fourche ou le râteau sur l'épaule, marchaient allègrement en chantant derrière la charrette. Les chevaux étaient parés de branches et de fleurs.

Quelqu'un de la compagnie criait: « Qu'a gagné notre fermier? Une bourse pleine d'argent ». A quoi l'on répondait en chœur: Jô-ôw, Jô-ôw, Jô-ôw!!! — Qu'ont gagné les lieuses? Une bonne assiette de pape au riz! — Jow, jow, jow!!!

A la ferme, le bouquet était offert au fermier au milieu des cris de joie, et celui-ci était tout heureux de la bonne rentrée de la moisson dans la grange. Dans la vaste cuisine se trouvaient alignées, sur une longue table, plusieurs

(1) Den blauwen voorschoot uithangen.

grandes « tèles (1) » remplies de pape au riz que la fermière avait préparée pour le personnel de la ferme.

Quoique cette coutume ait presque complètement disparu, l'expression « le fermier X... a eu son bouquet (2) » existe encore et signifie: la récolte est rentrée.

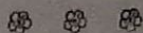
La remise. — La kermesse annuelle qu'on fête, le dimanche après le 15 août, est, comme partout, un événement pour les habitants du village. Après un an de dur labeur, ils font bonne chère pendant quelques jours. On tue le cochon, on fait des tartes; on mange, on boit, on chante, on danse.

Avant la guerre, on fêtait pendant trois jours consécutifs. Le jour de la fermeture de la kermesse, c'est-à-dire le jeudi, était appelé *katuit*. C'est alors que l'harmonie « Ware Vrienden » rendait une visite à ses membres cabaretiers de la place. En outre, il y avait des jeux populaires, notamment jeu de balle et de boule.

Au mot *katuit* est donnée une explication singulière. Pour que les chats ne s'encourent avec les fins mets, on les enfermait pendant la durée de la kermesse. Le dernier jour, ils étaient lâchés (*uitgelaten*). De là le mot *katuit*.

Actuellement, la kermesse a perdu quelque peu de son importance, et on fête *katuit* le dimanche suivant.

M. PEREMANS.



Menus faits.

Les sobriquets à Orp-le-Grand — Ci-dessous une chanson sur l'air connu: *Monte la d' ssus!* exécutée dans la « *Revue d'Orp* », le 9 décembre 1923, par le théâtre ambulant Théo et donnant un aperçu des principaux sobriquets donnés aux familles de la localité.

1^{er} COUplet

Droci didins l' pat'lin
On n' connaît nin les d'gins
Sous leu vrai nom d' famille
C'esst one vraie maladie :
Il ont tortos des spots
Es c'esst à dev'ne sot.

Si vos d'mandez les noms
On vos dét sins façon
Nos n' les connichons nin
Ou si vos volez bin
D'mandel au vix Baston
I' v'os racontral tos les noms

(1) En flamand *teil*.

(2) En flamand *Boer X . heeft zijnen mei gehad*

Refrain.

Es n'a l' Chez nous
 El Carrou,
 Châles mon l' Titge es col' Democrate
 Le Porpoint el le Pinson
 L'ci mon l' Maule es col' Mene de
 [plomb
 Le Crauni
 Le Bezi
 Le Pape es co les Peyottes
 Coquin es Chêchet
 Poyoute es l' Djopplet
 Es Marie Grawiette.

2^e COUPLET.

Y gna co Terrinette
 Le Sintche es l' vie Menette
 Mon l' Crotte es mon Horny
 Es co mon l' Cali
 L'araigne es l' Avocat
 Le Rotche es Mica
 Le Panke es Tatou
 Piters es co Youyou
 Y n'a co l' Vix Cadran
 Le Vef Djoyeuse es Gayan
 Cuvelle, Cabu Fechon
 Gross Bie, Delbarr es mon Gnon-
 [gnon.

Refrain.

Le Tétet
 Le Pépet
 El Bamban, Tatam' es Polka
 Djean Bontchau el Mouni
 Co li Cagne, le Gros de mon l' Cinsi
 Les Bobbos
 Es Gogo
 Le Gross Bie, Carbonate es Louka
 Es l' Tchollel crollé
 Es Zenon l' Chippé
 Es Marie Gayolle

3^e COUPLET.

C'esst on galimatia
 Avou to ces noms la
 C'esst one vie tradition
 Que faut nos respectons
 Ça vint de nos papas
 Qu'avi dja ces noms la
 C' serait ainsi tol long
 Tant que nos viquerons
 Car de pér en éfants
 On s' les pass en riant
 Ça prouve le tradition
 De nos bon grand vix Coq Wallon.

Refrain.

Y na col Bon
 Es l' Collon
 Co le Fesse, le Cagne es co Mounée
 Y na co l' Angne es le Tchon
 Le Coq est co l' Vix Baston
 Potiquet
 Mon l' Barbet
 Mon Chanchet, mon Watche es mon
 [Guenée
 El Serwi, l' Gat'li
 Lommé es l' Tchaurli
 Es Marie Cacatte.

Cette chanson a été communiquée par M. Pellegrin qui l'accompagne des judicieuses remarques qui suivent :

Surnoms ou sornoms. — Dans nos villages wallons nous trouvons une occasion de faire une étude, — très discrète, je veux bien —

mais très intéressante sur les surnoms donnés à *des habitations*, à *des familles*, à *des types en particulier*. Les surnoms ont une origine, une histoire; parfois ils sont sans signification connue, bien qu'ils peuvent être très peu flatteurs ou même diffamateurs; ils ne sont parfois usités que dans les disputes comme invectives extrêmes.

Les surnoms sont héréditaires; aujourd'hui, ils tendent à disparaître ou tout au moins on assiste rarement à l'apparition d'un nouveau surnom. L'instruction des populations a fait prévaloir l'usage des noms de famille.

Devant ces considérations et pour sauver de l'oubli cette intéressante nomenclature folklorique, il me semble que chaque correspondant ferait œuvre utile en s'occupant des sobriquets locaux en recherchant leurs origines souvent entourées d'anecdotes folkloriques.

Les Gilles d'Helesinne. — Les gens de Neer-Heylissem ont la joie exubérante, de là le sobriquet :

« Les fous d'Helesinne » ou plus communément « les Gilles ».

On interprète ce dernier nom par Saint Gilles ou la danse Saint Gui; d'autres croient que le sobriquet rappelle les bruyantes sorties des Gildes.

Le village est wallonisé depuis environ deux cents ans.

C. BUVE

Remonter le pavé. — Le Folklore Brabançon a signalé en juin 1923, dans des « Notes sur l'Argot bruxellois de M. Paul Hermant » l'expression « hij is boven » (il est en haut) qui signifie : il est en prison (parce qu'il faut monter pour se rendre à la prison de Saint-Gilles).

On emploie à Braine-le-Château une expression équivalente : « Je vous ferai remonter le pavé » = je vous ferai aller en prison (parce que Nivelles est plus haut).

A. DE MARNEFFE.

Expressions météorologiques. — La désignation des quatre points cardinaux par d'autres dénominations a été portée ailleurs que dans le Brabant, jusqu'au XVIII^e siècle. Dans de vieux titres ou documents relatifs à des propriétés concernant la région namuroise, le Nord s'appelait « de bise »; l'Est ou levant, portait le nom de « Wevre »; le couchant ou Ouest le nom « d'Ecosse, d'Escorche »; le Midi s'appelait « de vent ». On dit encore dans le pays : Le vent est « à bise » (au Nord) ou le vent est à l'écosse ou à « chwache » pour dire à l'Ouest. Le dernier mot est usité dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, dans le patois du terroir. HERMAN PECTOR, archéologue à Florennes.

A Neer-Heylissem quand on parle du vent on dit pour celui du Nord « il soffel di (fait) bise »; pour celui du Sud : c'est « vint » ou « bau vint ». S'il souffle d'Ouest, on dit : « on intint les clokes de Gossoncou (Gossoncourt), comme on dit aussi qu'on « intint les clokes de Noduwez ». — signe de pluie. S'il vient d'Est, c'est « vint de Rocou » (Racourt), indique l'après vent d'Est.

M. LOWET

Les Directions cardinales à Piétrain. — Dans des actes de notaires (copies d'actes de partages ou de ventes de la famille Marchal de Piétrain) nous trouvons pour situer les biens les indications suivantes :

Année 1732. Campagne le « Bois le Vesti », joindant d'un côté à M^{me} de la Ramée du deuxième le chemin de piétrain à jodoigne du troisième jacques fontaine du quatrième à thomas gillard.

Année 1758. Vingt-deux verges grandes ou environ d'ahiénère maison et autres bâtiments situés dans le dit piétrain joindant vers meuse au chemin du seigneur, vers Louvain à madame de la ramée, d'amont à monsieur vriesen la piedsente de Jean geest à piétrain entre deux et d'aval à henry tordoir.

Année 1762. Même désignation : meuse-louvain-aval-amont.

Année 1768. Même désignation : meuse-louvain-aval-amont.

Année 1778. Même désignation.

Année 1795. Mêmes termes.

Année 1800. Une terre deux verges grandes et deux petites de terre située sous la commune de piétrain campagne des doquoi (stoquoi-joindant d'aval renir petrus d'amont villégia du 3^e pierre joseph tordoir et du 4^e jean laurent fontaine.

Année 1802. D'un premier côté, du 2^e du 3^e du 4^e.

Année 1804. Même désignation.

Année 1811. Même dénomination pour des actes 1812-15-16-19-25-27-28-29-37-38.

Année 1847. Une pièce de terre Campagne du Camp tenant du levant à Joseph Cheuvart du midi à Poupé, du couchant à Grégoire Tordoir le grand, et du nord à Poupé et Fontaine.

Aujourd'hui on situe les terres : Campagne : lieu dit. Section et numéros, littéra du cadastre et on y ajoute les joignants : Une pièce de terre d'une contenance de 17 a 08 ca sise à Piétrain au lieu dit Campagne du Camp Section B n^o 174^e joignant à... à .. à... et au chemin de ... n^o

La mesure de surface est la verge grande et la petite pour les actes de 1732-1758-1762-1765-1768-1769-1778-1785-1795, an VIII (1800) an IX (1801).

A partir de l'an XII (1802) indication d'ares et centiares suivi de la mention environ verges; 1807 (12 a 39 ca = 2 verges 16 petites); 1811, même désignation; 1812, seulement ares et centiares; 1815 (17 a 65 ca. = 4 verges); 1816 (idem); 1817 (17a. 65 = 3 verges); 1819 (48 a. 70 = 11 verges).

En 1825, évaluation en perches et aunes; 1827 (22 perches 19 aunes = 5 verges grandes); 1828 (p et a); 1829 (perches et aunes).

En 1837 (31 a 56 = 7 verges 11 petites); 1838 (ares et ca); 1846 (ares et ca); 1337 (07 a 26 ca = 15 verges 3 petites),

A. PELLEGRIN

Les points cardinaux (1). — Je pense que ce n'est pas avant la dernière moitié du xv^e siècle et le xviii^e jusqu'à la fin de l'Ancien Régime que l'on s'est servi des points cardinaux pour désigner les « joindants » ou tenants d'une maison ou d'une terre. Avant cela, on donnait simplement les noms des propriétaires. Ainsi c'est tout à fait exceptionnellement que l'on trouve : d'amont, d'aval, de senestre dans le *Viel Rentier* d'Audenarde, qui remonte au dernier quart du xiii^e siècle (82A, Ellezelles; 118B et 126B, Bois de Lessines). Dans des actes scabinaux de Belœil, j'ai rencontré, en 1394 : à un leis (côté)... et d'autre; en 1437 : d'une part et d'autre part; en 1492 : de deux sens (pour un même propriétaire) .. et d'autre; et même en 1631 : de trois sens.

Encore au xviii^e siècle, on ne trouve guère que les termes suivants : à front (de la rue) et de derrière; d'un côté... et d'autre côté; d'une part, d'autre part, tiercement, quartement.

Mais bientôt, en Hainaut et en Brabant wallon, les points cardinaux sont indiqués, toujours de la manière suivante : de bise, pour le nord; de midi; d'amont et d'aval, pour l'est et l'ouest, à cause de la marche ascendante, puis descendante du soleil; aval est presque toujours remplacé par *d'écosse*. Comme l'Ecosse est plutôt au nord de la Belgique qu'à l'ouest et que d'ailleurs l'Angleterre s'en trouve plus proche, je suis d'avis qu'il y a ici une altération d'*écorce*.

Bien souvent j'ai entendu, quand le vent soufflait de l'ouest : « C'est du vint d'*escource*; noz arons del pleuve » (c'est du vent d'*écorce* [c'est-à-dire humide et propice à l'enlèvement des écorces des jeunes chêne-], nous aurons de la pluie). Au xviii^e siècle, il existait encore la forme *écosse* pour *cosse*, d'où écosser des pois. Sur l'étymologie d'*écorce*, du thiois *schors*, voir *Bulletin de la Soc. liég. de litt. wallonne*, 5^e année, pp. 209, 358, 377. (*La Réd.*)

Écorcer et écorcher doivent avoir une même étymologie. Aussi dit-on : *escourci in lapin*, écorcher un lapin, lui enlever la peau; en revanche, on dit *peler* un arbre, lui enlever la peau, pour écorcer.

Note complémentaire sur les points cardinaux :

En 1528, Farciennes (Hainaut) les points cardinaux sont désignés comme suit : bise (nord), werve (levant), vent (midi), escorce ou scorcial ou scorscenialz (couchant) (2).

Pour prouver que les habitants du Hainaut français continuent à appeler France ce qui était la France avant leur annexion par Louis XIV, René Minon écrit qu'ils appellent ainsi les points cardinaux : bise (nord), vent en Reims (est), vent d'Ecosse (ouest ou plutôt nord ouest); vent de France (vent du midi) (3).

Un arrêt du 15 juillet 1766, rendu en cause de l'évêque de

(1) *Folklore brabançon*, 3^e année n^o 15, déc. 1923, p. 84.

(2) KAISIN. *Annales hist. de la commune de Farciennes*, t. 1, p. 182.

(3) RENÉ MINON. *La vie dans le Nord de la France*, p. 317.

Limoges, parle de deux cantons de dîmes situés au *matin* et au *soir* du grand chemin, évidemment au levant et au couchant (1).

On sait, au surplus, que la *tramontana* désigne le nord, dans la langue italienne.

J. DEWERT.

Expressions populaires — M. E. Bourguignon nous communique une série d'expressions populaires en usage à Corbais et dont il serait intéressant, tout au moins, de connaître l'origine.

I ri è i brait comme les vatches di Grand-Leez (Il rit et il pleure comme les vaches de Grand-Leez); Va t'fé pinde à Saint-Gilles (Va te faire pendre à Saint-Gilles); Vas è t'chir à Malonne, c'est l'payi de Lidge. (Va . . . à Malonne, c'est le pays de Liège); Il est mes'ré à l'onne di France (Il est mesuré à l'aune de France — 1^m25 — pour il est bien mesuré).

Un mot à propos de l'histoire de Becquevoort (traduction). — Je ne prétendrai pas que l'origine de notre commune coïncide avec la fondation de la « Commanderie des chevaliers teutons » (1229). Le fait ne serait pourtant guère étonnant, car beaucoup de villes et de villages de notre pays doivent leur origine à la fondation d'un ordre religieux.

En ce qui concerne le nom de *Becquevoort*, *Becque* est probablement l'ancienne orthographe de *beke* ou *beek* (ruisseau), tandis que *voort* ou *voorde* (comparez à l'allemand *furth* et à l'anglais *ford*) est un gué. Cette explication correspond à la situation. Il y a en effet un ruisseau à travers les prés marécageux qui entouraient jadis la « commanderie ».

Les Commandeurs de Becquevoort ne paraissent pas avoir résidé toujours à cet endroit; nous constatons en effet que plusieurs fois, aux époques troublées du xvii^e au xviii^e siècle, ils ont résidé à Diest où ils avaient un refuge dans la « Beverenstraat » (actuellement rue de Hasselt) (2).

La route sinueuse et difficile, actuellement connue encore sous le nom de *oude baan*, était à cette époque le seul moyen de communication entre Diest et Louvain et passait à peu de distance de la Commanderie.

A cette époque notre commune ne possédait pas une seule route pavée. Ce ne fut qu'en 1778 qu'on commença la construction de la chaussée actuelle Diest-Louvain (3). Par suite du fameux décret de

(1) *Principes des dîmes*, p. 167.

(2) Les abbayes renommées d'Averbode et de Tongerlo avaient également des refuges à Diest.

(3) Ces travaux durèrent plusieurs années; tandis qu'une équipe d'ouvriers commençait le travail à Diest, une autre équipe commençait à l'autre bout. Au lieu où eut lieu la rencontre des ouvriers (à Thielt-Notre-Dame) on plaça une pierre commémorative, depuis disparue.

la République française, toutes les possessions du monastère, y compris les terres qu'il possédait ici, furent confisquées et vendues.

Une partie de la Commanderie fut démolie; une autre fut transformée en église paroissiale de Becquevoort. En 1882 celle-ci fut démolie à son tour et l'on érigea une nouvelle église contre la chaussée de Louvain à Diest.

Parmi les objets transférés de l'ancienne église, il y a une pierre tombale emmurée au portail. Cette pierre provient de la Commanderie, et porte les noms et les armoiries de Willem van 't Zevelt, mort en 1489 et de Goswin van 't Zevelt, mort en 1500, commandeurs tous deux.

IRAMA.

Le tonnerre — Quand pendant une chaude journée d'été les gros nuages s'amoncellent, les plus hardis prennent peur. Dès le premier bruit de tonnerre tout le monde retourne en courant à la maison. La mère asperge les pièces d'eau bénite et allume un cierge bénit pour protéger la maison contre le feu du ciel. A chaque coup de tonnerre les gens de la maison assemblés autour du poêle font le signe de la croix. Le phénomène de la nature comprend l'éclair et le tonnerre. Qu'est-ce que le tonnerre? Le peuple ne le sait pas, mais le farceur dit quand il l'entend : « saint Pierre joue aux quilles » ou quand un bon joueur de quilles vient de mourir : « Pierre ou Jean joue aux quilles ».

On se représente aussi le tonnerre comme une boule de feu. L'être qui provoque le phénomène est une boule de feu; le tonnerre et l'éclair (le bruit et la lumière) en sont la propriété.

Quand par un temps très chaud, il n'y a pas de nuages et que le soir on voit les éclairs sans entendre le tonnerre, le peuple dit : « 'tis aan 't heilichten » ou « 't is zeebrand » (feu de bruyère ou feu de mer). On peut toutefois observer ces décharges électriques pendant l'hiver aussi. Quand l'éclair se produit entre la terre (une maison ou un arbre) et un nuage on dit : « le tonnerre est tombé ».

On a peur de s'abriter sous un arbre ou derrière une meule de foin ou de paille; mais on fait une distinction entre les peupliers du Canada qui sont atteints souvent et les cerisiers ou les noyers qui ne sont presque jamais atteints.

Faut-il s'étonner que nos ancêtres nommaient un de leurs dieux le Dieu « tonnerre » et donnaient son nom à un des jours de la semaine donderdag-jeudi (jour du tonnerre).

J. WOUTERS. *Steenhuffel*.

Les langues barbes (III, 83). Les gens du peuple désignent souvent une longue barbe sous le nom de *barbe de juif*.

A bise (III, 84). — Chez nous, le vent du Nord est inconnu; c'est le vent de *bise* qu'il faut dire. Quand ce vent n'est pas trop violent on emploie le diminutif *bizette* ou petite bise.

Le vent du Nord-Ouest se nommait le vent d'Écosse et le vent du Midi, le vent de France. Ces deux dernières appellations se perdent.

AIMÉ DEMEULDERE.

La kermesse de Dilbeek. — Cette chanson fut chantée par le vieux sacristain Geurinckx en service à Opwyck depuis environ 1859 jusqu'en 1910. Il était né à Ternath. Le curé de Molhem, M. Joseph De Munter, qui était vicaire à Opwyck du temps de Geurinck, a chanté cette chanson après lui. Elle n'est pas faite en bons vers; je l'ai annotée telle que je l'ai entendue. J'ai tâché de noter la mélodie de mon mieux. Abbé VERMEYEN.

Naar Dilbeek Kermis zoo 'k vermein
 Gaan wij zonder smert of pijn
 Daar gaan wij eens lustig drinken
 En daarbij ons glazekens doen klinken
 la la la la la la la la la la la la la

Air de la « Kermesse de Dilbeek », d'après une reconstitution de M. Vermeyen, curé à Droeshout

DILBEEK KERMIS.

Naar Dilbeek kermis, zoo 'k vermein, } 1^o voorzanger.
 Gaan wij zonder smert of pijn, } 2^o bis allen.
 Daar gaan wij eens lustig drinken } (De voorzanger neemt } 2^o bis allen
 En daarbij ons glazekens doen klinken. } een mes et doet zijn }
 La, la, la, la, la, la, la, la, la, la. } glas klinken. In 2^o bis }
 } doen allen zoo). }
 } (1^o samen). }

II

Ik was dan wat voort gegaan, } bis
 Ik zag daar nen toren staan, } (De voorzanger toont in de verte nen }
 } toren. Dan doen allen zoo in de }
 } reprise). }
 Maar 'k en dierf me niet betrouwen,
 Ik zag daar zoo vele vieze vrouwen. } (De voorzanger wijst naar de }
 La, la. (zooals hooger). } aanwezige vrouwen en allen }
 } doen even in de reprise). }

III

Ik klopte te Schaarbeek op 'n deur,
 Daar kwam eenen ezel veur! (De voorzanger zet zijne handen op het hoofd en maakt er ezels ooren mede; 't zelfde voor de reprise door allen).
 Hij sprak mij « Vriend, wat komt g' hier vragen,
 Moet gij hier hebben uwen rug vol slagen? » (De voorzanger slaat op den rug van zijn gebuur en allen doen zoo in de reprise).
 La, la, la, enz.

IV

Sal vrienden maakt daar geen gedruisch, } bis allen.
 Als ge daar komt en zijdegij niet t' huis, }
 Ge komt in 'n herberg om te drinken,
 't Bier dat is zuur en 't vleesch begint } (De voorzanger bij het woord }
 } [te stinken. } zuur maakt een gebaar om }
 } de zurigheid aan te toonen }
 } en maakt er ook een om }
 } stinken aan te duiden. Allen }
 } doen zoo in de reprise).

V

Voor het einde van mijn lied. } bis allen
 't G en dat ik zing, is waar geschied }
 't Is er een gedicht van een Dilbeeksch meisje,
 Laat er ons te zaam in ons handjes } (De voorzanger pleitst op maat }
 } [voor pleisjen. } in de handen en allen in de }
 } reprise.

Une exposition d'imagerie populaire. — Nous applaudissons avec enthousiasme à l'initiative que vient de prendre le Musée du Cinquantenaire en consacrant une salle à l'imagerie populaire. Sans doute, cette exposition n'était-elle que temporaire, mais nous espérons bien que la salle qui lui était réservée restera consacrée aux collections de folklore et que des expositions successives nous permettront d'apprécier par morceaux les richesses de cette section.

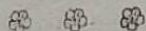
L'ensemble que nous a présenté le Musée du Cinquantenaire résulte d'un choix judicieux. On avait eu davantage le souci d'étaler des types triés avec discernement qu'une accumulation hétéroclite qui aurait peut-être donné une impression de richesse et d'abondance, mais n'aurait pas autant permis de faire des comparaisons entre les tendances des différents centres d'édition.

Nous avons trouvé là des modèles d'images de quelques pays seulement : Belgique, France, Hollande, Allemagne et Italie. Pour chacun de ces pays, les principaux centres d'impression, Epinal, Belfort et Paris pour la France, Bruxelles et Turnhout pour la Belgique avaient été sortis des cartons. Enfin, quant aux sujets, les organisateurs avaient choisi des modèles variés : les contes

illustrés, les fables, des modèles d'illustrations pour livres populaires, livres d'historiettes ou romans, les planches de jeux populaires, jeux de l'oie, de loto ou de cartes, et les nombreuses adaptations qui en ont été faites : jeu des rois de France, jeu des sorcières, etc.; les naïves images religieuses, allégories, drapelets de pèlerinage, les innombrables gravures de colportage, les âges de la vie, les batailles de Napoléon, les personnages légendaires comme le juif-errant, le seul véritable qui a été vu à Bruxelles en 1774, etc.

Sur quelques-unes de ces gravures, on sent parfois un effort pour présenter le sujet avec un certain souci d'art ou bien pour atténuer un peu la violence des teintes, les harmoniser, les adoucir.

Nous espérons que cette exposition qui fut ouverte tout le mois de mai ne sera pas sans lendemain.



Bibliographie.

La Ville et le Comté de Gembloux, par LEON NAMÈCHE, 496 p. nombreuses illustrations. Chez Duculot, libraire à Gembloux, 1922. Prix : 15 frs. (Don de l'auteur).

Travail bien conçu, bien ordonné, abondamment illustré. La contrée étudiée par l'auteur n'avait jusqu'à présent guère été explorée et son ouvrage a une valeur historique et documentaire d'autant plus grande. Certaines régions du Brabant méridional (Mont-Saint-Guibert notamment) ayant dépendu jadis de l'abbaye de Gembloux, ce livre se recommande particulièrement à tous ceux que le passé de notre province intéresse.

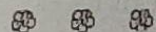
Sinte-Geertruydsbronne. — Revue trimestrielle consacrée à « l'Histoire et au folklore du Brabant Hollandais », H. LEVELT, rédacteur, archiviste de Bergen-op-Zoon, 1^{re} année 1924. Prix : 2 florins 1/2 par an, 40 p. par fascicule. (Don de l'auteur).

Les deux premiers fascicules de cette revue nous permettent de juger la similitude qu'elle présente avec la nôtre, bien qu'elle ait un caractère historique plus prononcé. Ils nous permettent surtout de juger de la similitude des usages jadis répandus dans cette contrée avec ceux que nous relevons dans la Belgique flamande.

Le port des pierres pénales. — Une ancienne coutume judiciaire, par JULES VANDREUSE, plaquette de 16 pages, chez E. Theys, place de la Broucheterre, Charleroi. (Don de l'auteur.)

Quand jadis quelqu'un avait commis un délit n'impliquant ni peine de mort, ni torture, on le condamnait, afin de le couvrir de honte, à se promener de par la ville en portant des pierres dite de Justice. Cette peine était infligée surtout aux femmes adultères. M. Vandreuse dans sa brochure fait une étude de cet ancien usage et

reproduit moult jugements. Il est resté de cet ancien usage, indépendamment de quelques pierres, un dicton populaire flamand répandu dans la Flandre septentrionale : Il a porté sa pierre.



Avis.

Des dates et des sources. — La Rédaction insiste vivement auprès de ses collaborateurs pour qu'ils datent les documents qu'ils envoient, qu'ils indiquent les personnes de qui ils obtiennent leurs renseignements, les livres ou documents quelconques servant de référence.

Elle insiste également pour qu'ils se montrent très prudents dans les commentaires historiques qu'ils font des faits signalés et surtout qu'ils soient très réservés dans les explications des étymologies et de tout ce qui concerne le langage en général.

La Rédaction rappelle que les auteurs sont seuls responsables de leurs articles.

Cours de folklore dans les Écoles Normales. — A la demande du Service de Recherches Historiques et Folkloriques la Députation Permanente a décidé que chaque année un cours se donnera une année en français, l'année suivante en flamand dans les Ecoles Normales Provinciales et les élèves des deux dernières années le suivront.

Le cours a été donné en français cette année. Le but de cet enseignement est surtout de faire connaître aux élèves le but du folklore et de leur donner une méthode de travail afin de faire des membres du personnel enseignant des collaborateurs capables.

L'utilité scientifique du folklore. — L'Institut des Hautes Études de Belgique, comprenant l'importance que présente le folklore pour l'étude de la sociologie, vient de décider d'organiser en janvier prochain une série de conférences sur ce sujet : *Le folklore au point de vue sociologique*. Nos lecteurs seront informés par le Bulletin des dates exactes auxquelles auront lieu ces conférences et y seront invités.

La collaboration des instituteurs aux recherches historiques. — Une circulaire ministérielle vient d'inviter tous les instituteurs de France à collaborer activement aux travaux de recherches et d'études entrepris dans le domaine des civilisations préhistoriques. Les bulletins départementaux d'instruction publique inséreront prochainement un questionnaire détaillé.

On organise ainsi un inventaire général des richesses françaises de la préhistoire.

L'initiative que vient de prendre le gouvernement français, s'inspire des mêmes méthodes que la province de Brabant a adoptées depuis trois ans pour son inventaire folklorique et que le Musée de la Vie Wallonne a adopté également.

Une exposition des Revues Belges. — A l'occasion du 25^e anniversaire de la revue *Le Thyrs* une exposition de revues belges est ouverte jusqu'au 31 mai au Musée du Livre, rue de la Madeleine. Nous engageons nos lecteurs à la visiter et à s'arrêter devant le stand du *Folklore Brabançon*.

Aux lecteurs. — Votre abonnement cesse avec le présent fascicule. Afin de vous éviter des frais inutiles et d'alléger considérablement notre tâche, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir le montant de votre abonnement à la 4^e année (fascicules 19 à 24) soit par mandat, soit par chèque postal. Dès les premiers jours de juillet nous ferons toucher par la poste le montant des abonnements non encore renouvelés.

L'extension prise par notre publication et l'augmentation des frais d'édition, nous ont fait porter le prix de l'abonnement à 10 francs (20 francs pour les deux éditions).

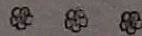
Nous espérons que vous continuerez à nous accorder votre appui et même que chacun d'entre vous tâchera de nous amener un abonné nouveau.

Le développement de la publication est lié à la multiplication de ses lecteurs.

La réédition de la 1^{re} année. — Le nombre de souscripteurs n'est pas encore suffisant jusqu'à présent pour que nous puissions entreprendre la réédition, surtout dans les deux langues. Si nous pouvions faire cette réédition dans une seule langue, le chiffre serait suffisant.

Nous engageons les lecteurs qui ne possèdent pas cette première année, et la plupart sont dans ce cas, à souscrire à la réimpression. Une soixantaine d'adhésions nouvelles nous permettraient sans doute de donner suite à notre projet.

Les tables de la 3^e année. — L'organisation de l'exposition de Léau, absorbant tout notre temps disponible, nous donnerons les tables de la 3^e année en annexe au fascicule 19 (août 1924). Nous prions les lecteurs de nous excuser.



L'Exposition de Léau.

Dépassant toutes nos prévisions, cette exposition a pris une ampleur telle que les quatre salles de l'Hôtel de Ville, salle des Pas-perdus, salle des fêtes, salle du conseil, salle des mariages, seront occupées par les objets récoltés.

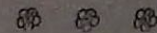
Comme tous ces objets appartiennent à des particuliers, l'occasion de les admirer sera unique. Autant que possible nous avons cherché à reconstituer des ensembles. Lorsque de belles choses : vieilles cheminées, encadrements de portes moulurés, ne pouvaient être transportées, nous avons eu recours à la photographie. Les bijoux des gildes occuperont toute une salle.

Nous ne saurions assez engager tous nos lecteurs à s'inscrire, avec leur famille, à l'excursion que nous organisons à leur intention le 6 juillet. (Prix 16 francs par personne, transport, entrée, catalogue, pourboires.) Le tout dernier délai pour les inscriptions est fixé au 25 juin. Prière de nous faire parvenir le montant des inscriptions pour cette date. Le départ est fixé à 9 h. 20, gare du Nord, mais la distribution des billets, salle des bagages, cessera à 9 heures.

Au retour, de 6 h. 3/4 à 7 h. 1/4 un concert de carillon sera donné à Tirlemont, du haut de la tour Saint-Germain, par notre collaborateur M. Wauters. Nous engageons les excursionnistes à écouter le concert des ruelles qui entourent l'église précitée ou du Marché au bétail, d'où on a une belle vue de ce monument.

Programme de ce concert.

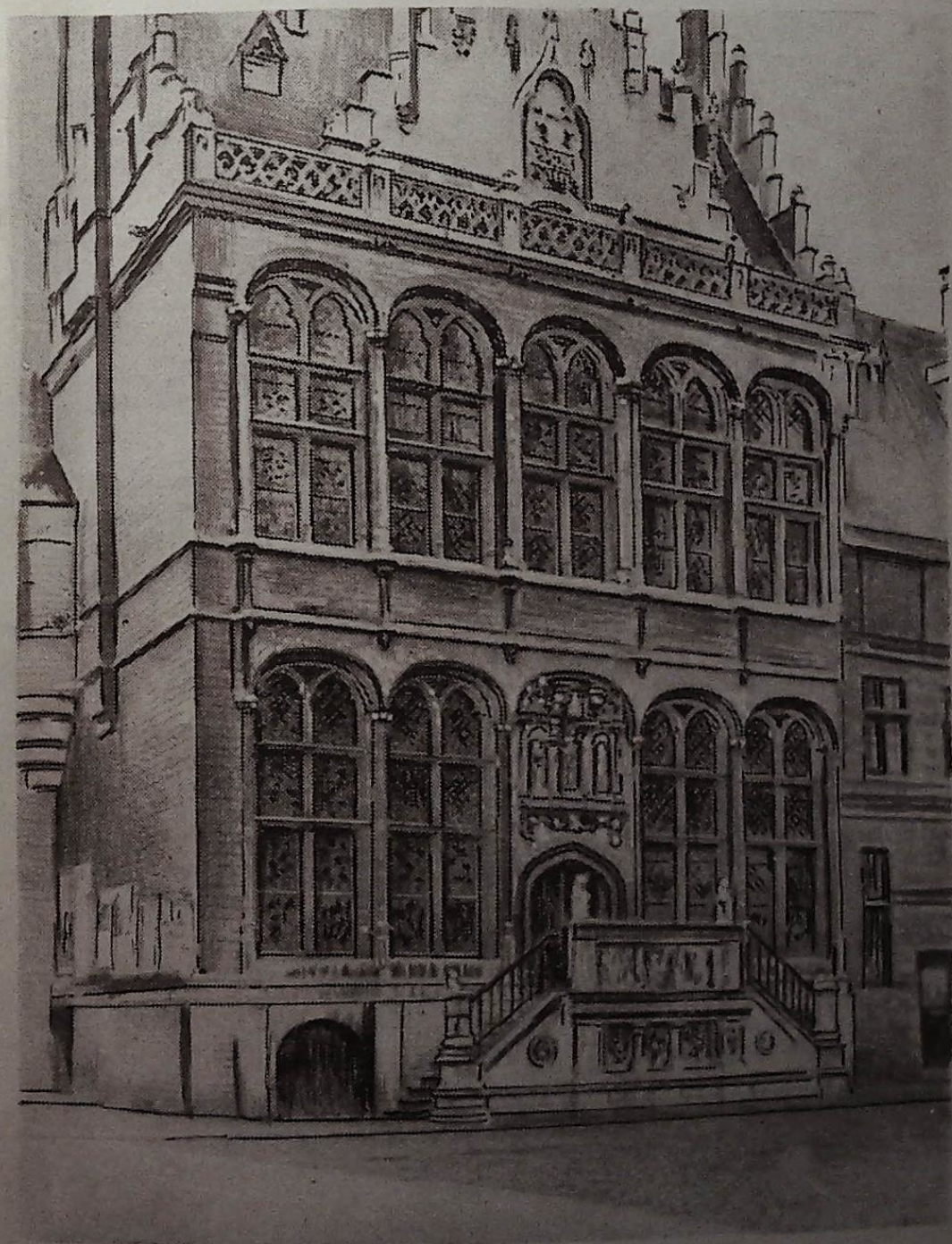
1. Gondellied S. DESMET.
2. 2^{me} sonatine A. DIABELLI.
 - a) Moderato
 - b) Andante religioso.
 - c) Rondo Allegretto
3. Les Dragons de Villars A. MAILLART.
(Fantaisie sur l'opéra).
4. Brabançonne.



ERRATA

Dans notre dernier numéro, la copie relative à l'Exposition ayant été donnée à la toute dernière minute, quelques erreurs ont été commises. Nous avons omis de signaler comme membre du comité d'honneur, M. Wendrix, bourgmestre de Graesen. MM. Didier et Frédérix, membres de la commission provinciale, ont été renseignés comme une seule et même personne. Enfin, M. Vaes a été renseigné comme avocat, alors qu'il est architecte. Prière de nous excuser.

6 88 88



Hôtel de Ville de Léau où aura lieu l'Exposition
organisée par le Service de Recherches historiques et folkloriques 7-21